

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél. (039) 31088, tél. adm. et publ. (039) 31087 CCP 23 313
Lausanne: Saint Pierre 1 tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél. (022) 32 47 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr. 4,50
3 mois Fr. 13, - 6 mois Fr. 25, - 1 an Fr. 50, - LE NUMÉRO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt

Touchez pas aux requins!

Le Conseil fédéral ne dispose d'aucun moyen légal pour intervenir lorsque se produisent des mainmises de groupes étrangers sur des sociétés suisses. C'est ce qui ressort de la réponse que le gouvernement a donnée jeudi à la question du conseiller national socialiste genevois Ziegler qui s'inquiétait des négociations nouées entre les Ateliers de Sécheron et des maisons étrangères, parmi lesquelles Siemens semblait la plus intéressée. J. Ziegler demandait au Conseil fédéral quelles mesures il entendait prendre pour «garder» dans les limites du possible — son caractère national et indépendant à l'industrie et — en particulier — pour empêcher la mainmise d'un trust étranger sur la S.A. des Ateliers de Sécheron à Genève.

Dans sa réponse, le Conseil fédéral dit:

« Comme le chef du Département de l'économie publique l'a fait remarquer la semaine passée lors de la motion Fischer (Berne) et le postulat Heil ont été traités au Conseil national, le Conseil fédéral suit très attentivement les mouvements de concentration qui s'étendent au-delà de nos frontières du fait de l'expansion des trusts économiques internationaux. Il n'y a pas lieu pour le mou-

vement de s'inquiéter de cette évolution car elle ne met pas en péril le caractère indépendant de l'industrie suisse. Lorsque, dans des cas particuliers et pour des raisons d'ordre économique, il devient nécessaire de s'appuyer sur un ensemble industriel étranger, le Conseil fédéral ne dispose d'aucun moyen légal pour intervenir.

« Quoiqu'il en soit, il n'est pas possible de considérer ce problème dans la seule optique du marché suisse. Un certain nombre d'entreprises suisses occupant une position importante sur le marché mondial participent aussi aux concentrations dépassant les frontières d'un Etat, et ce afin d'augmenter leur potentiel de concurrence.

« Les recherches qui ont été faites depuis un certain temps en vue de cerner le problème de la concentration se poursuivent. Si elles devaient démontrer par la suite que cette évolution est réellement unilatérale — aucun indice pour le moment ne permet de le supposer — le Conseil fédéral prendra alors les mesures nécessaires.

« Le Conseil fédéral ne peut pas s'immiscer dans les négociations de la S.A. des Ateliers Sécheron. Compte tenu de la situation tendue qui règne sur le marché du travail, il ne faut

pas non plus dramatiser ce développement et craindre qu'il n'ait des conséquences néfastes pour les ouvriers et les employés ainsi que pour l'industrie des machines dans son ensemble. Aucun secteur de l'économie suisse ne peut éviter l'assainissement de sa structure qui ne devrait pas être rendu délibérément plus difficile en période de suremploi. »

Réd.: Voilà une réponse tout à fait claire: 1. Si des requins étrangers mangent des poissons suisses, les requins suisses mangent aussi les poissons étrangers; 2. On ne va tout de même pas oser s'opposer à la volonté des requins; 3. C'est seulement quand les requins le demandent, c'est-à-dire quand ça va mal pour eux, que l'Etat doit prendre les choses en main; 4. Tant que les goujons ont des bribes du festin des gros poissons, on ne voit vraiment pas de quoi ils osent se plaindre; ils feraient mieux de ne pas broncher pour ne pas irriter requins et gros poissons.

Cela s'appelle le libéralisme économique. On connaît, mais merci tout de même à ces messieurs de Berne de nous l'avoir réexpliqué. Et de nous avoir, une fois de plus, ôté l'illusion que le pouvoir, en démocratie, est détenu par le peuple, et non par l'argent.



Cinq fortes secousses sismiques ont causé mercredi de graves dommages dans une région touristique considérée généralement comme exempte de tels phénomènes. Ce tremblement de terre a déclenché une véritable panique parmi la population de plusieurs villes et villages au nord de Rome. Le séisme, qui a atteint le degré 7 sur l'échelle Mercalli (maximum 12), n'a pourtant provoqué ni victimes ni blessés. Les plus graves dégâts sont apparus à Civitavecchia, où deux bâtiments de plusieurs étages ont dû être évacués. Notre téléphoto de Rome: dans les rues, les habitants angoissés commentent l'événement.

Un industriel fribourgeois incarcéré à Morges pour une escroquerie de plusieurs millions

A la suite d'une enquête ouverte il y a environ un mois par la brigade financière de la police de sûreté vaudoise, un industriel fribourgeois a été arrêté le 13 juin à Fribourg, puis incarcéré à Morges à la disposition du juge informateur de la Côte vaudoise. Cet industriel est accusé d'une escroquerie de près de sept millions de francs au détriment d'un propriétaire foncier de la Côte, avec for à Coppet. On ne sait pas encore si cette affaire, qui vient d'être révélée officiellement, sera traitée par la justice vaudoise ou fribourgeoise.

La personne appréhendée s'occupait entre autres d'affaires immobilières, qui finirent par mal tourner, au point qu'elle dut demander un sursis concordataire. Selon une première estimation, le découvert de son entreprise pourrait atteindre une quinzaine de millions de francs. Quand l'assemblée des créanciers se réunira à Fribourg, ce fut pour apprendre que l'industriel était déjà en prison à Morges.

Cela s'est passé dans notre pays

Accidents mortels

● Un ressortissant espagnol, âgé de 24 ans, M. J. F. Rodriguez, s'est noyé dans le lac de Zurich, à Staefa.

● M^{lle} Paule Cosse, infirmière, âgée de 23 ans, de Saint-Lô, en France, qui passait des vacances en Suisse, s'est noyée, mercredi après midi, dans le lac de Zoug, à Immensee.

● Sur un chantier, à Thalwil, le manoeuvre italien A. Carito, 41 ans, a été écrasé par une pelle mécanique qui effectuait une marche arrière. Le malheureux ouvrier est mort sur le coup.

● La jeune R.-M. Weibel, qui roulait à bicyclette dans une rue de Wohlen, a été happée puis écrasée par un camion. La malheureuse avait voulu bifurquer à gauche. Elle a succombé à ses blessures sur le lieu même de l'accident.

● A Lenzbourg, la petite M. Huber, âgée de 5 ans, ne vit pas une automobile qui roulait dans la rue principale et s'élança sur le passage de sécurité. Elle fut projetée par la voiture sur la chaussée et tuée.

■ SCANDALE OU PAS ? — Dans son édition de mardi, un journal fribourgeois avait publié une information selon laquelle le responsable du bureau cantonal des autoroutes avait dû donner sa démission, à la suite d'irrégularités. M. Cl. Genoud, conseiller d'Etat et directeur des travaux publics, a démenti mercredi que l'intéressé ait été obligé de démissionner. Il a souligné que le rapport de l'Inspection financière fribourgeoise avait conclu à la parfaite correction de tous les comptes du bureau des autoroutes. Pourtant, M. Genoud a annoncé l'ouverture d'une enquête au sujet des «accusations portées sans preuves ni justifications» contre le directeur du bureau des autoroutes, «afin d'établir si elles sont fondées ou non». On n'est donc pas si sûr que ça...

■ SIERRE: CAMBRIOLAGE. — L'un des plus grands magasins du Valais, la COOP de Sierre a reçu la visite de cambrioleurs qui en pleine nuit réussirent à emporter pour plusieurs milliers de francs de marchandises. Ils mirent la main également sur une série de rouleaux de monnaie qui constituaient la réserve des vendeuses. Le montant du vol dépasse les 20 000 fr.

■ ÉTUDIANTS BERNOIS: UN PREMIER INTERLOCUTEUR. — Les étudiants en sciences économiques de la Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Berne, qui manifestaient depuis mardi contre le refus du bureau du doyen de leur accorder un droit de participation, ont mis un point final à leur manifestation jeudi par une séance de discussion qui s'est déroulée à l'aula de l'Université en présence du recteur, le professeur Locher. Après avoir été longuement applaudi, pour son attitude positive face aux étudiants mécontents, le recteur a déclaré qu'il n'avait dit que ce qu'il pensait. Il a encore précisé avoir pratiqué quelque chose que les professeurs n'avaient pas fait: écouter.

La Venoge polluée une fois de plus

Une nouvelle pollution de la Venoge s'est produite jeudi. Une nappe de mazout est descendue la rivière dans la matinée, provoquant la mort de nombreux poissons. Vers midi, deux barrages étaient installés près de l'embouchure dans le Léman, afin de prélever le mazout, opération qui s'est faite dans l'après-midi. Cette nouvelle pollution paraît avoir été assez grave. Sa cause n'est pas encore établie, mais on se souvient que les précédentes pollutions de la Basse-Venoge étaient parties de la zone industrielle de Bussigny.

■ ÉVASION EN VALAIS. — Une évasion s'est produite au pénitencier cantonal de Sion. L'un des détenus, le nommé Jean-Michel G., âgé d'une vingtaine d'années, a réussi à tromper la surveillance de ses gardiens et à gagner la plaine du Rhône. L'évadé poursuivait sa route vers le canton de Vaud à bord d'une voiture volée qu'il devait d'ailleurs abandonner à la suite d'un accident.

■ RAGE EN ENGADINE. — L'Office vétérinaire du canton des Grisons communique qu'un cas de rage a été découvert dans un troupeau de vaches sur l'Alpe de Prunella, dans le val Chamuera, en Haute-Engadine.

Meurtre crapuleux

Une femme de 75 ans a été trouvée étranglée en plein jour, jeudi, à Herbrugg (SG). Jusqu'à présent, on ne possède aucune trace du meurtrier. M^{me} Marie Rieser, qui vivait seule dans une villa, a été découverte par son fils, qui revenait de son travail. Il l'a trouvée gisant inanimée dans la cave de la maison. D'après les premiers renseignements fournis par l'enquête, le crime a été commis entre 10 h. 20 et 12 h. L'auteur a utilisé le tablier que portait M^{me} Rieser pour accomplir son forfait. Selon le rapport du médecin légiste, la victime a dû se défendre avant de succomber à son agresseur. Du matériel de bricolage qui se trouvait dans la cave a disparu. On pense que le malfaiteur a été surpris par la vieille dame, qui l'a vraisemblablement reconnu, sur quoi il l'a étranglée.

■ 314 000 FR. DE BIJOUX VOLÉS. — Une septuagénaire de Montecatini, en Italie, arrivée le 25 juin dans une clinique de Zurich pour une cure, constata qu'on lui avait dérobé en cours de route des bijoux pour une valeur de 314 000 fr. Il s'agit en grande partie de bijoux en platine, avec brillants et saphirs. La police de la ville de Zurich a de fortes présomptions que le vol a été commis en Italie.

■ DES GAMINES TROP DÉGOURDIES. — Trois écolières zurichoises de 12 ans ont fait une fugue par un bel après-midi de congé. Après avoir volé une somme de 500 fr., elles prirent trois billets d'avion simple course pour Genève, où elles descendirent dans une pension. Le lendemain soir, prises de remords et la nostalgie aidant, elles décidèrent d'aviser leurs parents. Le père d'une d'entre elles vint alors les chercher pour les ramener dans la cité de la Limmat.

■ LE CONSEIL FÉDÉRAL EN BALADE. — Rompant avec la tradition, le Conseil fédéral n'a pas choisi cette année, comme but de son excursion, le canton d'origine du président de la Confédération (s'aurait dû être Obwald), mais s'est rendu en Suisse romande pour s'accorder deux jours de détente.

Vie chère: Les loyers montent en flèche

L'indice suisse des prix à la consommation établi par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, qui reproduit des prix des principaux biens de consommation et services entrant dans les budgets familiaux des ouvriers et employés, s'est inscrit à 108,9 points à la fin de juin 1969 (septembre = 100), dépassant ainsi de 0,5% son niveau de la fin de mai (108,4) et de 2,9% celui de juin 1968 (105,8).

Les indices des neuf groupes de dépenses se situant à la fin de juin 1969 aux niveaux suivants: alimentation, 105; boissons et tabac, 105,4; habillement, 102,4; loyer, 123,7; chauffage et éclairage, 110; aménagement et entretien du logement, 99,8; transports, 111,6; santé et soins personnels, 108,5; instruction et divertissements, 105,9.

L'indice des loyers a augmenté de 3,5% de novembre 1968 à mai 1969. Le passage du contrôle des loyers à la surveillance n'a évidemment pas arrangé les choses, on imagine ce qu'il en serait si à la fin de l'année le régime de la surveillance devait lui aussi disparaître.

Durant les trois dernières années, les loyers des appartements d'avant 1947 ont augmenté de 23,3% en moyenne. Le maximum s'établit à Genève (+ 38,4%), le minimum à Bellinzona (6,1%). Pour Lausanne, on enregistre une hausse de 38,3%; pour La Chaux-de-Fonds de 24,3%; pour Vevey de 20,8%; et pour Sion de 13,2%.

L'augmentation des loyers de tous les appartements a atteint, depuis 1966, 23,7% (Genève 34,7, Lausanne 29,5, La Chaux-de-Fonds 21,4, Vevey 22,7, et Sion 12,2).

CFF



Vacances horlogères

Dimanche 6 juillet Lac de Champex	Fr. 36.—
Dimanche 13 juillet Genève - Coltrin - Salève	Fr. 35.—
Lundi 14 juillet Tour du MOB - Voiture-salon	Fr. 36.—
Mardi 15 juillet Col du Pillon - Glacier des Diablerets	Fr. 50.—
Mercredi 16 juillet Croisière sur le Bodan Prix y compris le dîner	Fr. 50.—
Jeudi 17 juillet Tour du Lœtschberg - Zermatt, train spécial Prix y compris le petit déjeuner	Fr. 51.—
Jeudi 17 juillet Tour du Lœtschberg - Saas-Fee, train spécial Prix y compris le petit déjeuner	Fr. 46.—
Jeudi 17 juillet Tour du Lœtschberg - Bettmeralp, train spécial Prix y compris le petit déjeuner	Fr. 42.—
Vendredi 18 juillet Breisach - Fribourg I/B. - Forêt-Noire	Fr. 47.—
Dimanche 20 juillet Baden-Baden	Fr. 51.—
Lundi 21 juillet Alsace - Colmar - Route du vin	Fr. 42.—
Mardi 22 juillet Locarno - Ile de Brissago, train spécial Prix y compris le petit déjeuner	Fr. 49.—
Mardi 22 juillet Locarno - Val Verzasca, train spécial Prix y compris le petit déjeuner	Fr. 49.—
Mardi 22 juillet Monte-Generoso, train spécial Prix y compris le petit déjeuner	Fr. 51.—
Mardi 22 et mercredi 23 juillet Lugano - Saint-Moritz - Corvatsch Prix tout compris	Fr. 138.—
Mercredi 23 juillet Bellinzona - San Bernardino - Coire	Fr. 54.—
Mercredi 23 juillet Biasca - Lukmanier - Disentis	Fr. 51.—
Jeudi 24 juillet Train croisière - Course surprise Prix comprenant les trois repas	Fr. 70.—
Vendredi 25 juillet Andermatt - Gemsstock	Fr. 44.—
Mardi 29 juillet Tour du Mont-Blanc, train spécial Prix y compris le petit déjeuner	Fr. 56.—
Mardi 29 juillet Forclaz - Argentières - Grands-Montets, train spécial Prix y compris le petit déjeuner	Fr. 49.—
Mardi 29 juillet Grande-Dixence, train spécial Prix y compris le petit déjeuner	Fr. 41.—
Mercredi 30 juillet Course surprise	Fr. 41.—
Jeudi 31 juillet Arosa, train spécial Prix y compris le petit déjeuner	Fr. 41.—
Jeudi 31 juillet Films, train Prix y compris le petit déjeuner	Fr. 46.—
Jeudi 31 juillet Liechtenstein - Vorarlberg, train spécial Prix y compris le petit déjeuner	Fr. 50.—
Vendredi 1er août Fête nationale suisse - Lac des Quatre-Cantons, train spécial	Fr. 37.—
Samedi 2 août Rigi	Fr. 42.—
Dimanche 3 août Course surprise - Fin des vacances gastronomiques Prix y compris le dîner	Fr. 48.—

Réduction sur le prix de transport aux possesseurs d'abonnements 1/2 tarif

TRAINS CROISIÈRES CFF

13-21 septembre Hambourg - Ile Helgoland - (Berlin) Par: Zurich - Stuttgart - Nuremberg - Rothenburg ob der Tauber - Hambourg - Ile de Helgoland - Cologne Excursion facultative à Berlin	Fr. 582.—
4-11 octobre Giro d'Italia sur rails Par: Simplon - Venise - Florence - Pérouse - Assise - Rome - Follonica - Ile d'Elbe - Pise - Gênes - Simplon	Fr. 456.—



Grand-Rue 4
Tél. 5 17 12



BRADERIE BIENNE
5-6 JUILLET

PRÊTS
sans caution

EXEL

BANQUE EXEL
La Chaux-de-Fonds
Av. L.-Robert 88 ☎ (039) 3 16 12
Ouvert le samedi matin

LIVRES

d'occasion tous genres
anciens et modernes
Achat vente échange
- Librairie place du
Marché tél 2 35 72



maître opticien
ne pas le perdre de vue
Hôpital 27
NEUCHÂTEL



VON GUNTEN
Av. Léopold-Robert 21
LA CHAUX-DE-FONDS

AIMEZ-VOUS PARKER ?

C'est la prestigieuse plume-réservoir américaine qui convient à votre standing. Venez voir les nouveaux modèles chez REYMOND, 66, rue de la Sette, à La Chaux-de-Fonds

Lutte contre la faim

Aide suisse à l'étranger
CCP 10-1533

vacances

Pour faciliter votre tâche, remettez-nous votre avis de changement d'adresse complet sans tarder, mais au moins 4 jours à l'avance. Merci !

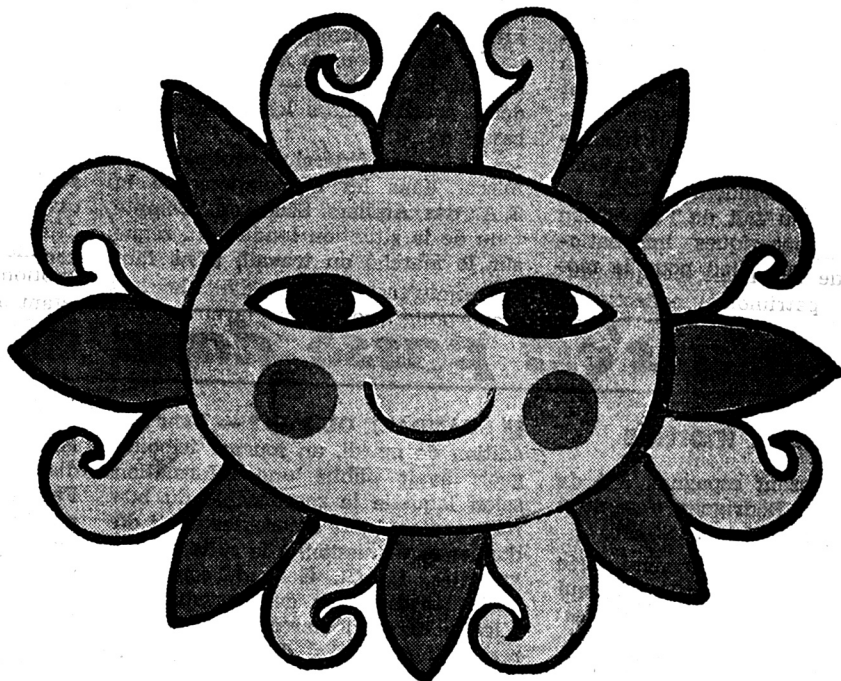
ATTENTION !

■ Pour édition Jura-Neuchâtel:
Adm. «Le Peuple-La Sentinelle», Parc 103,
La Chaux-de-Fonds

■ Pour édition Vaud-Genève:
Saint-Pierre 1, Lausanne, ou rue Argand 4,
Genève

Ancienne adresse	Nom: _____
	Prénom: _____
	Rue: _____
	No postal: _____
	Localité: _____
Nouvelle adresse	Chez: _____
	Rue: _____
	No postal: _____
	Localité: _____
	Pays: _____
	du _____ au _____ Incls

Ports supplémentaires pour l'étranger, 10 ct. par jour.
Ecrire lisiblement.



PRIX VACANCES

... une quantité d'articles d'été pour dames, messieurs, enfants, à des prix « choc ».

Blouses d'été pour dames, en tricot, imprimées ou unies	Marinières pour messieurs, en coton frotté	Robes pour fillettes de 2 à 3 ans, en « stretch » éponge
9.-	8.-	2.-
Pullover pour dames, en laine ou acryl	Chemises sport pour messieurs, manches longues	Pullover pour enfants, en laine, coton, éponge
9.-	15.-	5.-



La Chaux-de-Fonds

Conseil général: Perspectives réjouissantes

La séance d'hier soir du Conseil général était la dernière avant les vacances; elle avait un ordre du jour si chargé qu'on se préparait avec résignation à reculer une nouvelle fois un train de motions en attente. Mais la séance d'hier était aussi la première placée entièrement sous la houlette du nouveau président Thomi. Celui-ci a surpris chacun en expédiant tambour battant les 19 points de cet ordre du jour, montrant ainsi pour le plus grand plaisir des conseillers généraux qu'il n'est partisan des causettes qu'hors séance!

Il faut dire que cette allure rapide n'était pas due à un certain désintérêt des conseillers rêvant déjà à de larges horizons. Pas du tout. C'est que l'immense majorité des points examinés ralliaient la quasi-unanimité des suffrages, parce que, d'une part, beaucoup avaient trait à la politique foncière de la ville, dont les mérites sont largement reconnus et se confirmaient hier soir, et que, d'autre part, beaucoup ouvraient pour l'avenir économique de la cité des perspectives fort réjouissantes, ce dernier fait étant, dans une forte mesure, une conséquence du premier.

Politique foncière, économique, scolaire d'avenir

Quid? Eh! bien, comme on le sait, depuis de nombreuses années, le Conseil communal ménage l'extension harmonieuse de la ville en acquérant des terrains utiles lorsque l'occasion s'en présente, afin soit de disposer de ces terrains pour des constructions futures, soit d'en disposer comme monnaie d'échange. On connaît l'immense avantage de cette pratique: soustraire au maximum la collectivité aux méfaits de la spéculation foncière. Ces terrains acquis avec sagesse peuvent être également mis à la disposition de constructeurs privés, et notamment — à des prix favorables — d'industriels. Et ce, dans la quasi-totalité des cas, non sous forme de vente, mais sous celle d'un droit de superficie, ce qui sauvegarde le patrimoine collectif et offre à la fois d'intéressantes possibilités aux preneurs. Car on sait, en outre, que l'un des soucis primordiaux des autorités — aussi bien exécutives que législatives — est de favoriser l'essor économique de notre

région. C'est grâce à la politique suivie dans ces deux matières conjointes qu'on a pu apprendre avec satisfaction, hier soir, d'une part qu'une industrie de la place allait se développer, d'autre part qu'une ou plusieurs industries étaient sur le point de s'installer à La Chaux-de-Fonds.

Il n'est dès lors pas étonnant que le Conseil général ait autorisé sans opposition le Conseil communal à accorder un droit de superficie aux Eplatures¹ pour la première de ces entreprises, et l'ait autorisé de même à cautionner un prêt hypothécaire en second rang favorisant la construction (d'ailleurs déjà assez avancée) d'un bâtiment industriel à la rue de la Confédération² destiné à une, voire plusieurs entreprises qui s'y intéressent d'ores et déjà.

Logiquement, puisque cela procédait de la même conception saine des choses, c'est sans opposition également que le législatif donna son accord à:

— l'achat par la commune d'un domaine de 151 000 m² (à 1 fr. 85 le m² y compris les bâtiments) aux Eplatures¹;

— la vente par la commune d'une petite parcelle inutilisable (mais où s'édifieront douze garages) sise au sud de l'immeuble Fritz-Courvoisier 58, à M. D. Rusconi (prix: 19 fr. le m²);

— la vente par la commune de l'immeuble rue Général-Dufour 18¹;

— l'achat par la commune d'une parcelle au Cernil-Antoine. Et là il ne s'agit plus seulement de politique foncière et économique, mais aussi de politique scolaire: la commune reprend à son compte la construction projetée par des privés, à cet endroit, d'un immeuble de seize logements et de 135 garages; elle y ajoutera un jardin d'enfants (le vingtième de la ville), une nouvelle bibliothèque des jeunes et une école de quartier (quatre classes plus une salle de jeu)¹. Cette façon de faire rencontre elle aussi une approbation unanime.

Circulation: à l'étude

Comme on s'y attendait, la très importante question de la circulation urbaine chaux-de-fonnrière, dont la solution, maintenant, est à notre portée, a fait l'objet d'un renvoi unanime à une commission de quinze membres, pour étude. Ce n'est qu'après cet exa-

men en profondeur que le Conseil général se prononcera et que la mise en pratique des mesures envisagées aura lieu.

EN OUTRE, LE CONSEIL GÉNÉRAL A :

● pris connaissance de diverses communications concernant la Fête de la jeunesse, le musée paysan, le stade communal, le règlement d'urbanisme;

● accepté à l'unanimité quatre naturalisations;

● accordé à l'exécutif un crédit de 140 000 fr. pour la transformation de l'étable de la ferme du Home d'enfants, à la Sombaille, et un crédit de 214 000 fr. pour la construction d'un canal égout aux Eplatures;

● enregistré le dépôt d'une motion W. Kurz (soc.) et consorts demandant que le fonds constitué grâce au travail des objecteurs de conscience à l'hôpital soit affecté à un but répondant à leur idéal, par exemple à l'organisation d'un chantier local de service civil;

● entendu la réponse à trois interpellations. A celle de M. Olympi (PPN): oui, une solution sera apportée, mais dans quelque temps, à l'inadéquation de l'actuel crématoire et de sa chapelle; à celle de M. Châtelein (rad.): de nombreuses démarches ont déjà été faites par le Conseil communal tendant à instituer le dialogue avec les milieux industriels, et en outre des propositions précises seront faites, visant à rendre ce dialogue permanent et «institutionnalisé»; à celle de M. Steiger (POP): on veillera plus encore à faire connaître, ici et ailleurs, les avantages de la politique foncière communale;

● accepté la motion de M. Thiébaud (POP) demandant l'application stricte des mesures légales dans la démolition d'immeubles d'habitation, et celle de M. Thomi (POP) demandant l'apposition de plaques commémoratives sur les maisons et les rues de Chaux-de-Fonnières méritants, mais trop méconnus;

● malgré son bel élan, dû se résoudre à se prononcer lors de la prochaine séance, sur trois dernières motions, dans un cas le signataire étant absent, et dans les deux autres, le Conseil communal, surpris par la rapidité inattendue des débats, n'ayant pas préparé sa réponse!

M.-H. K.

¹Nous avons présenté en détail ces objets dans de précédents numéros.

Fin de trimestre et Fête de la jeunesse 1969

Programme du samedi

Comme à l'accoutumée, si le temps le permet, le trimestre scolaire va se terminer par une magnifique fête de la jeunesse.

A 7 h. 45, le Comité de la Fête de la jeunesse et les commissaires se réuniront pour décider si le cortège a lieu ou non.

En cas de mauvais temps, les classes se rendent directement dans les locaux, où les cérémonies débutent à 8 h. 45. La collecte se fera à l'issue de la cérémonie.

Si le cortège a lieu, toute la formation se fait à la rue de la Paix et à la rue Jardinière, et la collecte sera faite par un char dans le cortège. Commissaires généraux: MM. Courvoisier, Louradour et Jeanfavre.

Groupe 1. — Garde communale, Musique des cadets, jardins d'enfants, autorités et bannière communale, Gymnase.

Groupe 2. — La Lyre, classes des Endroits, personnel de la direction des écoles primaires et des services médical et dentaire.

Groupe 3 a. — Union des sociétés d'accordéonistes, classes du Petit-Colège.

Groupe 3 b. — Fanfare l'Espérance (La Sagne), classes de l'Ouest, char de la collecte à la fin du groupe.

Groupe 4. — Musique de la Croix-Bléue, classes des Gentianes et des Foullets.

Groupe 5. — Fanfare des Bois, classes de la Charrière et de la Citadelle.

BEAUCOUP DE CASSE. — Sur la route de la Vue-des-Alpes, un automobiliste chaux-de-fonnier, M. J. Cattin, 46 ans, a rencontré la voiture de M. Becarevic, médecin à Landeyeux. Moralité de la rencontre: 15 000 fr. de dégâts.

MÉMENTO LOCOIS

CINÉMA LUX: 20.30, «Les Cracks».
CINÉMA CASINO: 20.30, «Pas de Roses pour OSS 117».
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Mariotti. (Des 21 h. le No 17 renseigne.)

Groupe 6. — Fanfare de La Ferrière, classes de Bellevue et de la Promenade.

Groupe 7. — a) Fanfare du Noirmont, classes secondaires CSM, 1^{er} et 2^o; b) les Armes-Réunies, classes secondaires CSM, 3^o et 4^o.

Groupe 8. — Fanfare la Persévérante, classes préprofessionnelles.

CÉRÉMONIES

Salle de Musique. — Classes du Gymnase et 4^{es} CSM; orateur: M. F. Jeanneret, conseiller d'Etat; remise des baccalauréats.

Cinéma Ritz. — Ecole supérieure de commerce; orateur: M. R. Moser, conseiller communal; remise des certificats de maturité.

Temple de l'Abeille. — Classe des Endroits; orateur: le pasteur B. Montandon; fanfare La Lyre.

Temple indépendant. — Classes de

l'Ouest et du Petit-Colège; orateur: le pasteur G. Soguel; fanfare L'Espérance, La Sagne.

Temple Allemand. — Classes des Foullets et des Gentianes; orateur: le pasteur L. Clerc; Musique de la Croix-Bléue.

Eglise du Sacré-Cœur. — Classes de la Charrière et de la Citadelle; orateur: l'abbé J. Longchamp; fanfare des Bois.

Grand Temple. — Classes de la Promenade et de Bellevue; orateur: le pasteur A. Lebet; Fanfare de La Ferrière.

Place du Bois. — Classes secondaires CSM 1^{er} à 3^o; orateurs: M. J.-F. Robert, sous-directeur; fanfares du Noirmont et Les Armes-Réunies.

Beau-Site. — Classes préprofessionnelles; orateur: M. A. Dubois, directeur; fanfare La Persévérante et Musique des Cadets.

LES JOUTES SPORTIVES

Hier après midi, dans le merveilleux cadre du Centre sportif, se sont courues les éliminatoires des relais d'athlétisme. Dans une ambiance survoltée, avivée encore par le soleil qui témoigne une fidélité de chaque instant aux organisateurs, les as de la cendrée se sont élancés sur la piste avec toute la fougue de leur jeunesse.

Ce ne sont pas moins de 172 équipes de cinq relayeurs qui ont pris le départ sous les encouragements des camarades de classe ou des amis venus leur manifester leur soutien. Aujourd'hui, ce sera l'apothéose des joutes sportives! En fin d'après-midi et en soirée se dérouleront, au Centre sportif, les grandes finales. Le public vivra des minutes de réelle émotion et même le spécialiste le mieux averti des questions sportives ne sera pas déçu. Les organisateurs souhaitent que le public chaux-de-fonnier exprime son soutien à la jeunesse de la ville en venant nombreux encourager les jeunes sportifs. Pour le sérieux avec lequel ils se sont préparés, ils méritent cette marque de sympathie. Chacun peut être certain qu'ils feront

tout pour vous enthousiasmer à l'occasion de cette grande fête du sport scolaire unique en Suisse romande!

Les classes suivantes sont qualifiées pour les demi-finales d'athlétisme, qui débuteront dès 16 h.:

Premières garçons: 1, 21, 2, 5, 11, S2, 31, S1, S12, C2, 3, 15.

Premières filles: 2, C11, 11, 4, C3, C2, 15, 21, 31, 12, 13, C13.

Deuxièmes garçons: P2, S11, Ad. 33, M1, S1, S2, P12, M2, C12, C3, S1, P1.

Deuxièmes filles: C2 (nouveau record des joutes), S11, C3, C1, M2, M11, C12, M12, P12, P2, M1, C11.

Troisièmes garçons: M1, S12, S1, M2, M12, T31, S11, C2, P32, D31, P23, M11.

Troisièmes filles: M2 (nouveau record des joutes), C3 (nouveau record des joutes), M12, T31, M1, M11, C11, P31, P32, C2, P33, M3.

Quatrièmes garçons: S1, M11, S11, C2, M1, S11, P21, M12, P22, C1, T22, P31.

Quatrièmes filles: P21 (nouveau record des joutes), P32, C1, M11, M1, C2, P31, T24, M12, C11, P23, T22.

Môtiers: Chauffard justement condamné

Une tragédie de la route, qui fit deux morts, a été évoquée jeudi devant le Tribunal correctionnel du Val-de-Travers. Dans la nuit du 23 au 24 novembre dernier, un automobiliste des Bayards, M. J. Jampen, qui roulait en état d'ivresse, renversa deux ouvriers italiens, dont l'un fut tué sur le coup et l'autre grièvement blessé. Une autre voiture survenant en sens inverse, heurta le blessé et le tua. L'automobiliste fautif tenta de camoufler l'accident et d'en faire porter la responsabilité au second conducteur. Mais l'enquête révéla qu'il était le seul fautif. Il a comparu jeudi soir devant le Tribunal correctionnel qui, après de longs débats, l'a condamné à 14 mois de prison, dont à déduire la détention préventive, soit 11 jours, et aux frais s'élevant à 1017 francs.

Les sapeurs-pompiers du canton de Neuchâtel fêtent leur cinquantenaire

Il y aura cinquante ans, au mois de septembre prochain, que la Fédération de sapeurs-pompiers du canton de Neuchâtel a été fondée. A cette occasion, une grande manifestation commémorative aura lieu le samedi 13 septembre 1969, à Neuchâtel, manifestation qui verra une représentation de tous les corps de sapeurs-pompiers du canton.

Un comité d'organisation, placé sous la présidence du cap. Willy Zwahlen, de Saint-Blaise, vient d'être formé. Il a la composition suivante:

Cap. W. Zwahlen, Saint-Blaise, président; cap. M. Haller, Fontainemelon, président de la Fédération cantonale; major A. Grisel, La Chaux-de-Fonds; major F. Dubois, Le Locle; major R. Habersaat, Neuchâtel; cap. W. Egger, Fontainemelon; cap. E. Isenschmid, Auvernier; cap. A. Sunier, Bôle; cap. R. Zurbuchen, Fleurier; cap. H. Pignard, Buttes; cap. M. Croset, Fontaines; cap. G. Aeschlimann, Chézard; cap. R. Ballmer, La Chaux-de-Fonds; cap. A. Schumacher, Les Ponts-de-Martel; major W. Bleuler, Neuchâtel (plaque); cap. P. Sunier, Le Locle; cap. H.-L. Perrin, Neuchâtel (cortège); cap. Ch. Sciboz, Neuchâtel (soirée); cap. R. Dérans, La Chaux-de-Fonds (presse); plt. W. Margot, Neuchâtel.

DES RETRAITES DANS L'ADMINISTRATION CANTONALE. — Parvenus à la limite d'âge, MM. Marcel Mermod, contrôleur des finances de l'Etat, Adolphe Ischer, inspecteur des écoles, à Neuchâtel, Henri Udriet, substitut à l'Office des poursuites et des faillites de Neuchâtel, et William Farine, commis à la Préfecture des Montagnes ont quitté leurs fonctions le 30 juin.

Le Conseil d'Etat leur a exprimé ses remerciements et ses vœux et leur a remis un souvenir au cours de réunions présidées par les chefs de départements respectifs.

DÉFILE. — Les quatre sociétés de musique adultes de la ville défilèrent, ce soir, groupées en un seul corps de musique, soit plus de deux cents musiciens, le long de l'avenue Léopold-Robert. La formation du cortège aura lieu à 20 h. 45, sur la place du Marché, où sera jouée une marche d'ensemble après le défilé.

LIGUE CONTRE LA TUBERCULOSE. — La Ligue cantonale neuchâteloise contre la tuberculose a tenu, hier soir, son assemblée générale sous la présidence de M. Haldimann, préfet, à l'ancien-stand. Elle a notamment entendu les rapports du D^r Gabus, médecin directeur du centre de radiographie, et du D^r Robert, médecin directeur du service BCG. D'autre part, le D^r Arnold, président de l'Association suisse contre la tuberculose, a fait un exposé sur la tuberculose en Afrique.

CARNET DU JOUR

Cinéma

CORSO: 20.30, «L'Adorable Corps de Deborah».
EPEN: 20.30, «Drôle de Drame».
PLAZA: 20.30, «Le Jour des Apaches».
RITZ: 20.30, «M. 15 demande Protection».
SCALA: 20.30, «Syndicat du Meurtre».

Divers

MUSÉE D'HORLOGERIE: 10.00 à 12.00 et 14.00 à 17.00.
MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE: 14.00 à 16.30.
MUSÉE DES BEAUX-ARTS: 10.00 à 12.00 et 14.00 à 17.00.
CABARET 55: 21.00 à 02.00, spectacle.

Pharmacie d'office

Pharmacie Burki, Charles-Naine 2a. (Des 22.00, le No 11 renseigne.)

Décisions du Conseil d'Etat

Dans sa séance du 27 juin, le Conseil d'Etat a:

admis au rôle officiel du barreau M^{lle} Dominique Benguerel-dit-Perroud, licenciée en droit, domiciliée à Cormondrèche;

procédé à diverses nominations, dont quelques-unes d'entre elles présentent un intérêt général pour le public. Ont été nommés:

le citoyen Michel Soldini, ingénieur, aux fonctions d'ingénieur cantonal-adjoint au Service des ponts et chaussées;

les citoyens Claude Bugnon et Frédéric Douillot, originaire de La Chaux-de-Fonds, aux fonctions d'administrateurs-adjoints à l'Administration cantonale des contributions; le citoyen Jacques Ruedin aux fonctions d'inspecteur à l'Administration cantonale des contributions et le citoyen Pierre Chuat aux fonctions d'inspecteur-adjoint à ce même bureau;

le citoyen Francis Matthey aux fonctions d'économiste au Service des améliorations foncières, section de l'aménagement du territoire;

le citoyen Jean-Michel Kohler, domicilié à La Chaux-de-Fonds, en qualité de maître-adjoint de pédagogie pratique à l'Ecole normale cantonale.

Concentration dans le chronographe

Les maisons Breitling, de Genève, Gogerat, de La Chaux-de-Fonds, et Heuer-Leonidas, de Bienne, spécialistes dans la fabrication de chronographes, ont créé, le 2 juillet 1969, avec Ebauches S. A., de Neuchâtel, la société d'assemblage de chronographes Sachro S. A.

Cette société dont le siège social est à Morges utilisera les moyens techniques les plus avancés pour l'assemblage rationnel de chronographes dont l'ébauche est fabriquée par une maison affiliée à Ebauches S. A.: Valjoux S. A., Les Bioux.

Son activité sera à la disposition des fabricants d'horlogerie désirant utiliser ses services.

La demande de chronographes ne cesse de croître en raison du développement technologique et sportif d'aujourd'hui.

Ainsi la création de Sachro S. A. favorisera l'extension rapide de la production de chronographes, ce qui répond aux besoins des marchés horlogers mondiaux. Notons qu'il s'agit de la première entreprise commune entre Ebauches S. A. et des fabricants du produit terminé.

V^e MARCHÉ DE TÊTE-DE-RAN. — Les amateurs de tourisme pédestre auront l'occasion de participer, les 27 et 28 septembre 1969, à la V^e Marche de Tête-de-Ran organisée par le Ski-Club Tête-de-Ran. En effet, un comité d'organisation dynamique s'est constitué sous la présidence de M. G. Cuhe et œuvre avec enthousiasme à cette sympathique manifestation, dont la nouvelle édition sera améliorée et ouverte à tous ceux qui ont envie d'effectuer une belle randonnée le long de nos crêtes neuchâteloises. Les organisateurs souhaitent qu'un grand nombre de marcheurs participent à cette marche populaire. Une médaille récompensera les participants. On peut obtenir tous renseignements auprès de M. J.-M. Blandernier, Bois-du-Pâquier 11, Cernier.

CHRONIQUE JURASSIENNE

PORRENTROY: Issues fatales. — M. J. Lachat, 76 ans, qui avait fait une chute à l'intérieur de la Collégiale de Saint-Ursanne, est décédé hier des suites de ses blessures.

Par ailleurs, M. E. Nicoulin, 63 ans, cantonnier retraité, de Chevèze, est décédé à Bâle des suites d'une chute dans une grange.

MALLERAY: Mort d'un ancien maire. — On a incinéré, hier, à Bienne, M. Stalder, de Malleray, décédé dans sa 88^e année. Le défunt, qui avait remis son entreprise de ferblanterie-appareillage et de couverture à son fils, fut maire de Malleray dans les années qui suivirent la guerre de 1914 à 1918. (w.)

DELÉMONT: Vol à la piscine. — Des malfaiteurs se sont introduits dans la buvette de la piscine, où ils ont dérobé une centaine de francs et une montre valant 800 fr.

DEVELIER: Cyclomotoriste blessé. — Hier, vers 20 h. 30, entre Develier et Bourgnion, un cyclomotoriste, M. A. Maeder, 21 ans, qui se trouvait à gauche de la chaussée, a été renversé par une voiture et grièvement blessé.

CONVOICATIONS DU PARTI

CANTON DE VAUD

MORGES. — Dimanche 6 juillet, dès 9 h., au Boiron, route Morges—Saint-Prex, au bord du lac, chemin à l'ouest du stand. Pique-nique familial du Parti socialiste morgien. Repas gratuits pour tous les participants: demi-poulet ou agneau de lait à la broche, pommes chips. Boissons avec et sans alcool aux prix habituels. Jeux, concours, prix. Service autos gratuits: Morges gare CFF—Boiron, dès 9 h., toutes les demi-heures.

Renvoyé en septembre, en cas de mauvais temps. Tél. N° 11 renseigné dès 7 h.

Cordiale invitation à tous, membres, familles, amis. Venez nombreux, pas de bulletin d'inscription.

PENTHALAZ: Pique-nique traditionnel de la section. — Il aura lieu dimanche 6 juillet, dès 9 h., en cas de beau temps, dans le bois bordant le terrain de football et la Venoge; en cas de temps incertain, sous la cantine du F.-C. Penthalaz. Tous les camarades du PSV sont cordialement invités. Nous aurons le plaisir de leur offrir une succulente soupe aux pois, dès 12 h.

REGENS: Mercredi 9 juillet. — Assemblée mensuelle du Parti socialiste de Regens, à 20 h. 15, à la Maison du Peuple, salle 1, 2 et 3.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

LE BRETON LETORT PASSE DEVANT

Le maillot jaune du Tour du France r'appartient plus au Belge Stevens. Il est maintenant sur les épaules du Breton Letort (26 ans). En 1967, Letort avait terminé quatrième du Tour de France; il avait enlevé également le championnat national mais avait été disqualifié pour dopage. En 1968, marqué moralement, il eut un comportement moyen. Cette année, il semble revenir en forme. Equipier de Pigeon et de Bracke, Letort est un leader de rechange dont on aurait tort de sous-estimer les possibilités. Letort est capable de tenir fort longtemps.

Avec Letort, on eut hier une autre révélation: le Portugais Agostinho, qui a remporté en solitaire la cinquième étape du Tour de France, Nancy—Mulhouse (193 km. 500).

Les possibilités de cet ancien ouvrier de sucrerie au Mozambique sont encore mal connues. Il est venu tardivement au vélo. Il se mit en évidence au Tour de l'Avenir 1967, où il prit la huitième place après avoir failli remporter le classement par points. En 1968, sur le circuit d'Imola, il avait été le héros malheureux du championnat du monde sur route. Cette année, enfin, il a forcé les portes de la sélection dans l'équipe Caput au Tour de France grâce à ses coups de force au Tour du Luxembourg. Dans

l'épreuve du Grand-Duché, il enleva l'étape contre la montre. A son palmarès figure également une victoire dans le Tour du Brésil.

Ce rouleur de 26 ans est le coureur le plus secret de la grande boucle. En effet, il ne parle que le Portugais... Est-ce pour cette raison qu'il affectionne les échappées solitaires? Il a employé cette technique pour s'imposer à Mulhouse. Certes, il s'échappa en compagnie du régional de l'étape, l'Alsacien Grosskost. Ce dernier, victime d'une crevaisson, ne put accompagner jusqu'au bout le sociétaire du Sporting de Lisbonne. Livré à lui-même, Agostinho ne connut pas un instant de faiblesse. Malgré la contre-attaque lancée à trente kilomètres de l'arrivée, le Portugais parvint à conserver une avance de 18" après un effort de 60 km.

Cette étape de l'Est comportait le col de la Schlucht. L'attaque attendue dans la montée, et qu'aurait dû porter les principaux rivaux de Merckx, s'est produite dans la descente et a été lancée par des coureurs de second plan. Ni Poulidor, ni Pigeon, ni Gimondi n'ont vraiment cherché à éprouver Merckx qui continue à contrôler la course, bien que son équipe ait perdu le maillot jaune.

Vainqueur du Grand Prix de la montagne l'an dernier, l'Espagnol Gon-

zales, le meilleur Espagnol, a été éliminé sur chute dans la descente du col de la Schlucht, qui avait été rendue dangereuse par un orage.

Si Gonzales a abandonné, Aimar a terminé attardé. Il n'est pas arrivé à rejoindre Mulhouse dans le groupe des favoris. Il a concédé plus de deux minutes sur Merckx et ses rivaux.

Classement de l'étape: 1. Agostinho (Portugal), 5 h. 03' 33"; 2. Altig (Allemagne), 5 h. 03' 51"; 3. De Vlaeminck (Belgique); 4. Merckx (Belgique); 5. Wagtmans (Hollande); 6. Janssen (Hollande); 7. Gimondi (Italie); 8. Grosskost (France); 9. David (Belgique); 10. Letort (France); 11. Van Springel (Belgique); 12. Poulidor (France); 13. Panizza (Italie); 14. Van Impe (Belgique); 15. Pigeon (France); 16. Ocaña (Espagne).

Classement général: 1. Letort (France), 24 h. 27' 10"; 2. Merckx (Belgique), à 9"; 3. Altig (Allemagne), à 17"; 4. Panizza (Italie), à 23"; 5. Grosskost (France), et Janssen (Hollande), à 29"; 7. Gimondi (Italie), à 38"; 8. Poulidor (France) et Vianelli (Italie), à 44"; 10. Pigeon (France) et Harrison (Grande-Bretagne), à 54".

Classement du Grand Prix de la montagne: 1. De Vlaeminck (Belgique), 9 points; 2. Merckx (Belgique), 8; 3. Agostinho (Portugal), 6; 4. Perurena (Espagne) et Diaz (Espagne), 5; 6. Dancelli (Italie) et Galdos (Espagne), 4; 8. Cooreman (Belgique), W. In't Ven (Belgique), Timmerman (Hollande), Van Looy (Belgique) et Gimondi (Italie), 3.

Classement par points: 1. Basso (Italie), 52; 2. Stevens (Belgique), 45; 3. Janssen (Hollande), 44; 4. De Vlaeminck (Belgique), 43; 5. Altig (Allemagne), 35; 6. Van Looy (Belgique) et Merckx (Belgique), 34.

ATHLÉTISME. — Le Suisse Mumenthaler (26 ans) a battu d'un dixième de seconde le record suisse du 800 m., qui était détenu, depuis juin 1960, par Waegli, en 1' 47"3. Mumenthaler a réussi sa performance dans le cadre du Memorial Rosicky, à Prague. Il a été crédité du temps de 1' 47"2, enlevant ainsi la cinquième place de l'épreuve gagnée par le Tchecoslovaque Plachy en 1' 45"9 (meilleure performance mondiale de l'année).

HANDBALL. — A la suite de la décision de l'arbitre bernois Hermann de sanctionner d'un match nul la rencontre de handball La Chaux-de-Fonds—Gymnasium Bienne (la partie s'était en fait terminée sur le score réel de 14 à 12 pour les hommes de l'entraîneur Pavlovic), les dirigeants du club neuchâtelois ont déposé protestation auprès des sphères dirigeantes de la fédération.

Perroud au Servette?

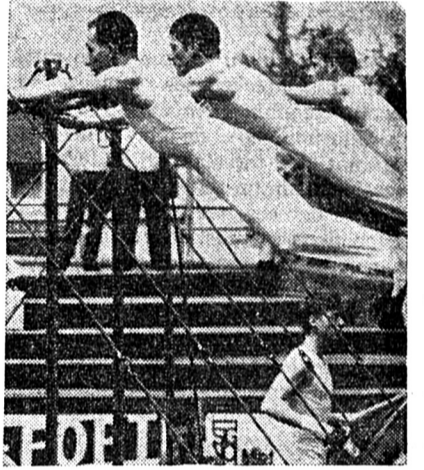
Après une fin de saison malheureuse qui lui valut la relégation, le F.-C. Sion est en train de connaître de sérieuses difficultés. Bruttin est déjà parti aux Y.-B., Kunzi cherche un club mais ne jouera plus dans la capitale séduisante. Enfin, et ce sera là un grand départ: Perroud jouerait au Servette la saison prochaine. Des pourparlers se sont encore déroulés hier soir entre dirigeants genevois et valaisans. On ne connaît pas l'accord qui a été conclu mais, de source officielle, le transfert aurait été signé. Perroud au Servette, voilà un grand renfort.

Jeux d'hiver

Au cours de sa séance de jeudi, le Conseil de ville de Zurich a adopté deux motions demandant de renoncer à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver. Tout comme le 14 mai dernier, le conseil estime que la dépense de 45 millions serait trop élevée par rapport à la capacité financière de la commune.

Pour sa part, le comité pour les Jeux olympiques d'hiver, à Interlaken, a organisé, jeudi, une conférence de presse destinée à présenter aux journalistes de Suisse les places prévues pour l'organisation de ces jeux.

Début triomphal



La cinquième «Gymnaestrada» a débuté jeudi à Bâle sur sept emplacements situés autour du Landhof. Ce ne sont pas moins de nonante-huit démonstrations qui ont été présentées au cours de cette première journée, qui a bénéficié d'un temps magnifique. Si la plupart des exhibitions frôlèrent la perfection, comme celle que nous voyons à la barre fixe, il en a été de même de l'organisation, qui semble en tout point remarquable.

PROGRAMMES



RADIO

Vendredi 4 juillet 1969

SOTTENS. — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous de 16 heures. 17.00 Inf. 17.05 Tous les jeunes! 17.55 Roulez sur l'or! 18.00 Inf. 18.05 Micro dans la vie. 18.55 Chron. boursière. 18.40 Sports. 18.55 Roulez sur l'or! 19.00 Miroir du monde. 19.30 Situation internationale. 19.35 Bonsoir les enfants! 19.40 Photo souvenir. 20.00 Magazine 69. 21.00 Orch. de chambre de Lausanne. 22.30 Inf. 22.35 Athlétisme. 22.40 Chemins de la vie. 23.05 Plein feu sur la danse. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Tous les jeunes! 19.00 Per i lavoratori Italiani. 19.30 Mus. légère. 20.00 Inf. 20.15 Sport et mus. 21.30 Perspectives. 22.30 Jazz à la papa.

BEROMUNSTER. — Inf. à 16.00. 23.25. 16.05 Pièce. 16.50 Orch. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.15 Radio Jeun. 18.55 Bonne nuit les petits. 19.00 Sports. 19.15—Inf. 19.50 Chron. mondiale. 20.00 Orch. 20.30 Farce, de M. Ruegger. 21.30 Intermède. 21.45 Athlétisme. 22.15 Inf. 22.30 Spécialités et raretés musicales.

Samedi 5 juillet 1969

SOTTENS. — 6.00 Bonjour à tous! - Inf. 6.30 Soufflons un peu. 7.00 Miroir-première. 8.00 Inf. 8.05 Route libre. 8.30 Revue de presse. 9.00, 10.00, 11.00 Inf. 10.05 Les ailes - Roulez sur l'or! 12.00 Inf. 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Quatre à quatre. 12.30 Miroir-midi. 12.45 La radio propose. 13.00 Demain dimanche. 14.00 Inf. 14.05 De la mer Noire à la Baltique. 14.35 Le chef vous propose. 15.00 Inf. 15.05 Samedi-loisirs.

Second programme de Sottens. — 8.00 Parkers. 9.15 Revue des livres. 9.35 Des Universités internationales. 9.00 Meet the pays et des hommes. 10.00 Idées de demain. 10.30 Culture française. 11.30 Let the peoples sing 1969. 12.00 Midi-mus. 13.15 Inf. musicales. 13.30 Concert pour les Jeunesses musicales. 14.00 «Madame l'Archiduc», opérette en trois actes.

BEROMUNSTER. — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00. 6.10 Bonjour. 6.20 Réveil en mus. 6.55 Jardinage. 7.10 Auto-radio. 8.30 Magazine des familles. 10.10 Boîte à mus. 11.05 Orch. 12.00 Fanfare. 12.40 Ensemble champêtre. 13.00 Cabaret. 14.00 Pique-nique inférieure. 14.30 Jazz. 15.00 Economie politique. 15.05 Vieilles chansons pop. 15.30 Mus. de concert et d'opéra.

TV ROMANDE

Vendredi 4 juillet 1969

18.00 Bulletin. 18.30 La Suisse en vacances. 18.45 Avant-première sportive. 19.00 Trois petits tours. 19.05 «Rocamboles», feuilleton. 19.40 Carrefour. 20.00 Téléjournal. 20.20 Temps présent. 21.00 Athlétisme. 22.50 5e Gymnaestrada. 23.05 Téléjournal.

Samedi 5 juillet 1969

14.00 Tennis.

TV FRANÇAISE

Vendredi 4 juillet 1969

1re chaîne. — 18.25 Dernière minute. 18.30 Loisirs et tourisme. 19.00 Eté magazine. 19.15 Actualités régionales. 19.40 Eté magazine. 20.00 Télésoir. 20.30 Tour de France cycliste. 20.40 Au cinéma ce soir. 21.05 «La Kermesse héroïque», film. 22.55 «L'Hippocampe», court métrage. 23.10 Télénuît.

2e chaîne. — 18.55 Colorix. 19.15 Actualités régionales. 19.35 Télésoir couleurs. 19.55 Télésports. 20.00 Hollywood panorama. 20.30 La route. 21.25 Chansons bêtes. 22.10 Zadkine. 22.40 Coda.

Samedi 5 juillet 1969

1re chaîne. — 12.30 «Le Comte Yorster a bien l'honneur», film. 13.00 Télémidi. 13.15 «Une Femme à aimer», feuilleton. **2e chaîne.** — 14.00 Tennis.

Nouvelles de Gonzalès

● L'Espagnol Gonzales, victime d'une chute tout au début de la descente de la Schlucht, souffre de plaies à la tête. L'une d'elles, à la tempe gauche, nécessite une greffe cutanée. De plus, le coureur espagnol s'est fracturé un doigt de la main gauche. Il a beaucoup perdu de sang, mais n'a pas été trop choqué. Dès son arrivée à l'hôpital de Mulhouse, il s'est principalement occupé de la durée de son hospitalisation (qui sera d'environ huit jours, selon les médecins).

● Le jury des commissaires internationaux a terminé son enquête sur l'incident qui avait opposé, dans la quatrième étape, l'Espagnol Perez-Frances et le Hollandais Pijnen. Il a également confirmé la pénalisation infligée à l'Espagnol, mais a aussi puni Pijnen (qui avait fait des «aveux»), le frappant d'une amende de 25 fr. et lui adressant un blâme sévère. La réclamation de Perez-Frances ne lui aura donc apporté qu'une satisfaction assez platonique. Rappelons que l'Espagnol a été puni de 50 fr. d'amende et d'une pénalisation de cinq minutes.

Les aventures de Popeye



Jérémias Gotthelf
Heur et Malheur
d'un
Maître d'Ecole

Cependant l'examen approchait, jour solennel pour les élèves, aussi bien que pour les instituteurs jeunes et vieux, qui n'ont que leur salaire pour vivre. Les garçons se réjouissent des beaux batz tout neufs qui leur seront donnés; les fillettes sont fières de mettre de nouveau leur costume d'été aux larges manches éclatantes de blancheur. Ça et là seulement, on voit une fillette au visage triste et décoloré, portant par cette chaude journée de printemps, une simple camisole de couleur. Hélas! cette pauvre enfant n'a pas de chemise à larges manches; peut-être les manches des deux seules chemises qu'elle possède sont-elles usées et n'ose-t-elle les montrer; elle les cache timidement sous un vêtement passé de mode, pendant que ses compagnes étalent avec orgueil leurs larges

manches bouffantes. Hélas! son pauvre cœur ne connaît pas l'allégresse d'une belle journée de printemps; elle baisse les yeux et l'apparition du batz d'examen tout neuf fait passer à peine un léger sourire sur ses joues pâles et malades.

A l'examen, les enfants sont impatients de faire preuve de leur savoir, et d'apprendre quel sera le résultat de la journée. Quant aux fatigues que le maître a éprouvées pendant tout l'hiver, personne n'en tient compte, personne ne pense aux déboires et aux contrariétés qu'il a dû supporter, et quand il aimerait faire montre de son savoir, les notables présents à l'examen allongent indéfiniment leurs jambes, le maire bâille furtivement non sans être remarqué de chacun, puis il chuchote à l'oreille du pasteur: «Pour moi, il me semble qu'en voilà assez; je me sens las et je ne serais pas fâché que vous lui fissent signe de s'en tenir là.»

La vue d'une page d'écriture mieux soignée que les autres donnera lieu à quelque parole d'éloge; mais si le père de l'élève est présent, personne ne se rappellera que c'est le régent qui lui a appris à écrire; on se contentera de féliciter le père de son rejeton plein d'avenir.

Le pasteur ne me voulait pas de mal, mais sa manière de parler à tout propos me contraria tant que dura l'examen. Pour l'examen de récitation, il voulut que les enfants missent leurs livres de côté; il ne pouvait, dit-il, admettre qu'ils eussent constamment les yeux fixés sur leur livre. Aussi les élèves, qui étaient habitués à avoir leurs livres entre les mains, restèrent-ils muets pour la plupart; l'examen de récitation fut détestable.

L'examen terminé, je fus invité par les notables à aller boire une bouteille avec eux. Je me rendis à leur invitation, dans l'espoir d'entendre quelques paroles de louange à mon endroit. Cette espérance fut déçue. Quand on eut discuté le prix des vaches et du grain au dernier marché de Berne, on entama les affaires de procès; on luiida maintes bouteilles, mais on ne réussit pas à liquider le chapitre des procès.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

COMMENT L'AMOUR REND L'HOMME
EMINEMMENT DÉRAISONNABLE

L'examen terminé et la classe d'hiver licenciée, la plupart des instituteurs se sentent le cœur allégé d'un poids énorme. Les uns se voient enfin délivrés d'une pénible astriction, aussi désagréable pour eux que ne l'est le travail de l'atelier pour un jeune ouvrier de fabrique. Les autres voient arriver à son terme l'horrible disette d'argent qui les oppresse depuis des mois. Ils vont recevoir leur modique salaire de toute l'année, et pourront enfin faire

raccommoder, contre argent comptant, leurs souliers du dimanche.

La perspective de mon salaire m'avait tenu en joie, résolu que j'étais à faire un usage judicieux de mon argent. Mais quand les enfants furent partis, je les suivis du regard jusqu'à ce que le dernier eût disparu au contour de la route. Un sentiment de vide indéfinissable s'empara de moi et quand, le lendemain matin, aucun des élèves ne parut et que l'école resta déserte, un malaise profond me saisit.

Je fis le tour de la maison, je m'arrêtai à chacun des angles de celle-ci et explorai du regard les environs, dans l'espérance de découvrir quelque vestige de mes élèves. Enfin j'aperçus un petit garçon qui faisait paître deux moutons le long d'une haie de jardin. Je m'entretins quelques instants avec lui et retournai à mon métier. Mais je n'étais pas parfaitement satisfait et ne pouvais comprendre pourquoi c'était précisément ce petit garçon qui s'était présenté et non un autre être humain.

A onze heures, je quittai mon métier pour aller à la cuisine apprêter mon dîner. Je vis alors près de la fontaine de larges manches blanches, et reconnus deux des élèves les plus âgées. Je ne sais comment il se fit que je me trouvais précisément avoir quelque chose à faire à la fontaine, et je tombai au milieu de jeunes filles comme un tourbillon. La conversation ne souffrit pas trop de mon interruption subite; nous échangeâmes quelques paroles amicales et l'une des jeunes filles dit: «Il me semble toujours que je devrais aller aujourd'hui à l'école.»

(A suivre.)

Semaine francophone

Elle fut difficile à organiser, devait dire son président, M. René Schenker, directeur de la TV romande, qui fut coupé par ses techniciens pour donner la parole à son collègue français, directeur de l'ORTF, qui fit un discours de cantine sur la francophonie en général, alors que le premier parlait modestement de télévision.

Des émissions ont été réalisées en commun avec quatre ou six contributions (à la France, à la Belgique, au Canada et à la Suisse s'ajoutaient de temps en temps les télévisions de Monte-Carlo et de Luxembourg) montées ensemble pour une même émission. Des échanges ont été faits en grand nombre; tout cela a donné une semaine riche dont il faudrait maintenir le principe trois ou quatre fois par année. Mais attention, des Suisses l'ont plusieurs fois répété: pour la francophonie, d'accord, mais qu'on n'en fasse pas une affaire politique. Le souvenir du fameux « Vive le Québec libre » est dans toutes les mémoires. En guise de vengeance, une équipe canadienne demanda à certains Basques de France pourquoi ils avaient envie de former une nation indépendante avec les Basques d'Espagne qui en sont, eux, à la rébellion bientôt violente contre un régime fasciste, alors que les Basques de France en sont au stade de la prise de conscience.

Certes, il ne faut pas tirer de cette semaine francophone un bilan qui permettrait d'établir un classement entre télévisions. Chacune d'entre elles a fait des erreurs, les plus manifestes étant celles des TV belge et française (lors de la première émission, des chansons d'enfants servirent de prétexte à un petit voyage touristique dans des décors vus mille fois)... et suisse, où le tourisme prit le pas sur la gastronomie: la mise en scène était ridicule. Un troubadour vu de dos, portant guitare, était destiné à préparer l'annonce de la recette de la fondue moitié-moitié; le mot fromage n'a même pas été prononcé (à moins d'une distraction de ma part). Le bilan général est cependant positif.

La collaboration est une bonne chose — et la communauté des télévisions francophones va s'élargir à certains pays d'Afrique. Ensuite, tout cela nous apprend, à nous, Suisses, qu'il n'existe pas que la France, mais aussi la Belgique et le Canada. Cette remarque vaut pour tous les pays francophones, qui apprennent ainsi à découvrir ceux qui parlent la même langue.

Enfin, chaque pays apporte un témoignage de ce qu'il est — chacun parle avec son accent sans chercher à le masquer — tous restent eux-mêmes — et nous apprenons ainsi à ne pas nous moquer des accents des autres (car ironiser à leur détriment c'est, avec le sourire, faire déjà preuve de racisme). La semaine francophone permet donc d'apprendre à se connaître non dans l'unité de la francophonie, mais dans la diversité des personnalités et des cultures.

Passons en revue la plupart des émissions présentées:

Jeu: Francophonissime

Intéressant. Une courte séquence de chaque pays permet à un linguiste de nous apprendre certaines subtilités de notre langue. Ensuite, chaque candidat doit répondre à des questions sur la langue. Nous pouvons jouer avec eux et constater que le français est d'une richesse qui nous dépasse. Cette émission reviendra cet automne.

Variétés:

Salut, Jean-Pierre

Dans le style des anciens flashes, Paul Siegrist présente de futures vedettes talentueuses. Le Canadien Jean-Pierre Ferland tutoie naturellement tous ses collègues. Une certaine recherche d'angles insolites n'arrange rien.

Sciences: Dimensions

Quatre reportages pour évoquer la fuite (le « brain-drain ») des cerveaux européens vers les Etats-Unis. On pourrait très bien trouver dans quatre villes francophones des Américains qui expliqueraient qu'ils ont trouvé loin de chez eux ce qui leur manquait. Ce n'est pas tellement la fuite qui importe que les raisons qui incitent les Européens à se rendre aux USA.

Théâtre:

« Le Général inconnu »

La TV romande reprenait une émission belge, sauf erreur. Elle a l'habitude de le faire et la semaine francophone n'est ici que le prétexte. Cet admirable texte poétique, délirant, fou, d'une richesse étonnante, de René de Obaldia, a été parfaitement soutenu par de bons acteurs et par une mise en scène simple.

Information:

Les Franciens

Cette émission préparée pour l'ORTF, intitulée « XX^e siècle » et qui devait reprendre la succession de « Cinq colonnes à la une », aurait dû être précédée d'un aver-

tissement: « Nous avons demandé à quatre équipes de présenter la situation dans un pays comme si les Français ignoraient tout des pays francophones. » Ainsi les deux reportages en forme de têtes de chapitre consacrés à la Belgique et à la Suisse auraient-ils été superficiels pour une bonne raison.

Information:

Face à l'opinion

Une ombre géante pèse sur la France: celle, bien entendu, de l'ex-président de Gaulle. Quatre journalistes francophones avaient pour mission de parler de « La France de M. Pompidou ». Ils revinrent vite à son prédécesseur, sous l'impulsion de P.-M. de la Gorce, qui en profita pour justifier une fois de plus toute la politique du président de Gaulle. M. Bernard Béguin, dont on connaît l'antigaulisme ironique et mordant, fut plus réservé à Paris qu'à Genève. Il fut de ceux qui rappellèrent opportunément que la francophonie ne doit pas être une question politique.

Information:

Temps présent

Ici, la francophonie fut aussi un mauvais prétexte pour reprendre l'ancienne formule du « Mois ». Il est vrai qu'il fallait placer les reportages de quatre télévisions sans en favoriser une. Trois bons reportages nous permirent d'aller en URSS avec des Belges et de voir que l'armée est partout aussi ridicule, dans le Pays basque avec des Canadiens vengeurs, en Rhodésie calmement raciste avec des Français. Quant au sujet suisse consacré à une île des environs de Venise, il fut particulièrement superficiel.

Document:

« Les Enfants de Néant »

Sur son domaine trop petit, un agriculteur breton continue de travailler avec des méthodes archaïques. Il n'y a pas assez de place pour son frère et pour lui. Il quittera donc la terre pour s'engager dans une usine, où son travail ne demandera pas de qualification. Le changement lui pose bien des problèmes, et le chef du personnel lui dit: « N'hésitez pas à venir vers moi si vous avez des difficultés, il ne faut pas que votre travail en souffre. » De l'homme, il n'est pas question. Une simple phrase comme celle-ci en dit plus que des discours contre un capitalisme inhumain. Ce document du Canadien Michel Brault, réalisé comme un film, fut le sommet de la semaine francophone. *Freddy Landry*

série « Au théâtre, ce soir », est une comédie de Jacques Deval. Un modèle, fatigué des femmes intéressées et de la couture, essaiera de se refaire une vie heureuse avec la complicité de son homme d'affaires. (TV romande, samedi, 20 h. 35.)

3. Au cinéma, ce soir

Après la série « Au théâtre, ce soir », la première chaîne française, encouragée par le succès, lance « Au cinéma, ce soir », sous la responsabilité d'Armand Panigel. Pendant tout l'été, on verra des films français d'avant guerre. Mais pas seulement le film. Il s'agit vraiment d'une soirée, avec projection des actualités filmées de l'époque, pa-

norama du cinéma cette année-là, interview d'un collaborateur du film, bande d'annonce pour le film suivant, enfin le grand film. Pour débiter, « La Kermesse héroïque », de Feyder. Une petite ville flamande, occupée par les Espagnols en 1616. Une farce (TV France I, vendredi, 20 h. 40). Festival du western (« Le Brigand bien-aimé », TV France II, lundi, 21 h. 20); hommage à Cocteau (« La Belle et la Bête », avec Jean Marais, TV France II, mardi, 22 h.); l'histoire vue par Guitry (« Le Destin de Désirée Clary », TV romande, jeudi, 20 h. 40); histoire encore, « Lindbergh » (TV France II, mercredi 20 h. 30) et « Pancho Villa » (TV France I, dimanche, 20 h. 50). F. D.

UNION SYNDICALE SUISSE

AVS et assurance maladie

La commission de l'Union syndicale suisse s'est réunie à Berne. Après avoir entendu un exposé introductif, la commission décida de recommander aux membres de l'USS de voter OUI lors de la votation fédérale du 14 septembre prochain, c'est-à-dire d'accepter l'article constitutionnel sur le droit foncier. Si le texte soumis au peuple ne satisfait pas complètement les exigences actuelles dans ce domaine, il constitue cependant un progrès sur un état de choses qui ne comporte aucune base constitutionnelle pour réaliser l'aménagement du territoire.

Le secrétaire de l'USS Giacomo Bernasconi put communiquer à la Commission syndicale qu'une entente a pu se réaliser entre les délégations de l'Union syndicale suisse et du Parti socialiste suisse au sujet des deux initiatives populaires envisagées dans le domaine de l'AVS et de l'assurance maladie. La commission syndicale décida de proposer au congrès syndical qui se réunira du 16 au 18 octobre 1969, à Montreux, de donner son appui aux deux initiatives du Parti socialiste, dans le sens de l'accord précité.

L'initiative concernant la réforme de l'assurance vieillesse, survivants et invalidité prévoit le maintien d'une assurance de base obligatoire et d'une assurance fédérale complémentaire conçues de manière que ces deux assurances combinées couvrent au minimum 60 % du revenu du travail déterminant. Les institutions de prévoyance qui assurent au moins les mêmes prestations que l'assurance fédérale complémentaire et qui garantissent

totale le libre passage, ainsi que le maintien du pouvoir d'achat de leurs rentes, sont reconnues comme institutions de l'assurance complémentaire. Ainsi, les deux « piliers » principaux de la sécurité sociale ne doivent pas être ébranlés. Pour le financement de cette nouvelle réglementation, il est revendiqué — en plus des subventions de la Confédération et des cantons — que les primes nécessaires à l'assurance de base soient payées à raison des deux tiers par les employeurs.

L'initiative concernant l'assurance maladie apporterait comme innovations essentielles le principe de l'assurance obligatoire des soins médicaux et celui du droit à la compensation du salaire en cas d'incapacité de travail de longue durée. Pour les cas de maladie et d'accidents non obligatoirement assurés qui entraînent une incapacité de travail de plus de trois mois, ainsi que pour les accouchements, les frais doivent être entièrement couverts par l'assurance. Les primes devraient désormais être calculées en pour-cent du salaire, et partagées par moitié entre l'employeur et le travailleur.

Enfin, la Commission syndicale a décidé de proposer à l'Office fédéral des assurances sociales une réglementation uniforme des allocations pour enfants. Les autres prestations sociales, telles qu'allocations de ménage, de naissance, d'éducation et de mariage, resteraient de la compétence des cantons. Demeureront réservés les réglementations équivalentes ou supérieures contenues dans les conventions collectives.

LA CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DES SYNDICATS LIBRES

Pour le renforcement de l'action

La sixième assemblée générale des syndicats libres dans les pays membres de la CEE s'est tenue le 23 avril 1969. Parmi les participants, on comptait des représentants des métallurgistes provenant d'organisations affiliées à la FIOM dans les divers pays du Marché commun. Au cours de cette conférence fut créée la Confédération européenne des syndicats libres. Otto Brenner, président d'IG Metall, présenta les projets de statuts envisagés pour la nouvelle confédération. Adolphe Graedel, secrétaire général de la FIOM, représentait l'Internationale du fer.

Il y a onze ans, à la première assemblée générale des syndicats libres dans les pays de la CEE, tenue à Dusseldorf, la création d'un comité exécutif européen et d'un secrétariat syndical européen groupant les sept centrales syndicales des six pays du Marché commun et de l'Euratom avait été décidée.

Le caractère provisoire, tant du Comité exécutif européen que du secrétariat syndical européen, est devenu de plus en plus évident au fur et à mesure que passaient les années, soulignant ainsi la nécessité d'un renforcement des structures d'organisation. Avant la création du Comité exécutif européen, le premier organe de coopération syndicale en matière d'intégration européenne avait été le comité dit des 21, auquel succéda l'actuelle Intersyndicale des métallurgistes et des mineurs. Plus tard furent créés divers comités d'industrie, c'est-à-dire que l'on procéda au re-

groupement de syndicats individuels dans le cadre de secteurs économiques déterminés.

Au nom du Comité exécutif, Otto Brenner présenta dans ses grandes lignes le projet des nouveaux statuts. Voici les différences essentielles entre les anciens et les nouveaux statuts:

— L'assemblée générale sera remplacée par un congrès qui se tiendra tous les trois ans. La composition du congrès sera décidée en tenant compte de la force numérique de chaque confédération individuelle.

— L'adoption des décisions du congrès et du Comité exécutif sera basée sur le système majoritaire. La procédure de vote envisagée permettra de prendre des décisions claires et obligatoires tout en respectant la nécessité de ne pas refléter une majorité unilatérale.

Les nouveaux statuts prévoient une représentation appropriée des comités d'industrie, y compris celui des ouvriers sur métaux, au congrès. En outre, un représentant de chaque comité syndical sera admis à participer aux réunions du Comité exécutif et disposera d'une voix consultative.

L'adoption de ces nouveaux statuts permettra de renforcer considérablement l'influence syndicale en Europe. Grâce à la création de la Confédération européenne des syndicats libres, une importante étape historique du mouvement syndical européen aura été franchie. *FIOM*

La sélection de la semaine

1. L'émission à voir: Adolescence

Informé, distraire, éduquer, ce sont les trois objectifs de toute télévision. La distraction ne manque pas sur le petit écran. L'information pourrait être de meilleure qualité. Du rôle éducatif, n'en parlons pas; c'est à peu près le néant.

Il existe certes à la TV romande un département intitulé Science et éducation qui a fait un effort remarquable pour une meilleure information scientifique, avec « Dimensions » et « Actuelles », mais la partie éducative reste à développer.

C'est pourtant une nécessité de notre époque. Ouvrez n'importe quel journal féminin, vous trouverez plusieurs articles sur l'éducation des enfants, les problèmes familiaux, des conseils ménagers.

La presse et la télévision devraient d'autant plus se soucier d'éducation que l'enseignement se soucie d'instruction, mais pas d'éducation. Et le jeune garçon ou la jeune fille se retrouvent, à la sortie de l'école, connaissant César, Napoléon, Racine et Corneille, mais mal armés pour affronter les difficultés pratiques de la vie quotidienne.

Les journaux féminins l'ont bien compris qui essaient, dans le meilleur cas, de suppléer à une culture pratique déficiente. D'où les

conseils pour la cuisine, les enfants, la maison, la femme, les informations sur la législation, les maladies, l'enseignement, etc.

Je sais qu'il existe à la TV romande un projet d'émissions, avec les concours de psychologues qui expliqueraient le comportement de l'enfant, de l'adolescent à diverses périodes de sa jeunesse. Emissions qui aideraient les parents à mieux connaître, donc à mieux comprendre les enfants.

En attendant cette série, il faut regarder, à la TV française, les deux émissions d'Ange Casta: « Adolescence » (jeudi, 22 h. 10; lundi, 21 h. 30). Ange Casta, l'année dernière, avait réussi d'excellentes émissions sur l'enfant de six ans. Cette fois, il cerne les rapports affectifs des adolescents avec leurs parents. Il a vécu quelques jours dans une famille type, près de Paris, avec un garçon de 18 ans, passionné de cyclisme, et une fille de 16 ans qui traverse la crise d'adolescence. En contrepoint du reportage, une psychologue définit en termes clairs les problèmes de l'adolescence: rapports affectifs, amitiés, argent de poche, loisirs, questions sexuelles.

Autre enquête de la semaine: « Le troisième âge », sur la vieillesse, reprise de l'émission de Motier et Goretta. L'enquête est consacrée essentiellement aux vieillards recueillis dans des maisons

de repos. Vivant entre eux, ils se sentent isolés, coupés du monde. Un vieux couple de paysans de la campagne accepte son âge avec plus de sérénité, car il est toujours intégré à la vie de son village. Enquête qui laisse une impression de malaise, car ce qu'il semble y manquer le plus c'est la sympathie et la compréhension à l'égard de ceux que l'on interroge. (TV romande, dimanche, 21 h. 45.)

2. Théâtre, variétés et feuilleton

« Que ferait donc Faber ? » est un feuilleton d'un ton inhabituel, affirmant ceux qui ont pu le voir en présentation privée à Paris. Un ton plutôt grinçant, anticonformiste. C'est l'histoire d'un jeune représentant de commerce qui cherche une technique de vente efficace et qui n'a pour seul modèle que l'exemple de Gaston Faber, excellent représentant aux méthodes parfois inavouables. Ce feuilleton, imaginé par une femme, se moque de la société de consommation. (TV France I, jeudi, 21 h. 40.)

« Marty » est une émission de variétés anglaise, présentée au Festival de Montreux et jugée comme la plus originale en compétition. Emission animée par un fantaisiste très populaire en Angleterre. (TV romande, dimanche, 21 h. 10.)

« Le Rayon des Jouets », dans la



Vacances horlogères 1969

Dimanche 13 juillet	1	Lauterbrunnen—Trummelbach	22.—
	2	Les Mosses—Le Sépey—Montreux	23.—
	3	Etang de Gruère—gorges du Pichoux	14.—
Lundi 14 juillet	4	Schiffenen—Les Dents-Vertes, av. téléc.	22.—
	5	Col du Brunig—Lucerne—Le Stanserhorn	36.—
	6	Couvét—Mauborget—Neuchâtel	12.—
Mardi 15 juillet	7	Les Rochers-de-Naye—Montreux—Ouchy, avec train	28.—
	8	Lac Bleu—Adelboden—Frutigen	23.—
	9	Tour du lac de Neuchâtel	16.—
Mercredi 16 juillet	10	La Schynige-Platte, avec train—Interlaken—tour du lac de Thoune	30.—
	11	Moléson-Village et Gruyère	18.50
	12	Chasseral—Val-de-Ruz	10.—
Jeudi 17 juillet	13	Le Mont-Pèlerin—les bords du lac Léman	20.—
	14	Murren—Lauterbrunnen, avec train	27.—
	15	Sainte-Croix, par Les Verrières—Mauborget, bord du lac de Neuchâtel	14.—
Vendredi 18 juillet	16	La Dent-de-Vaulion—lac de Joux—Romainmôtier—Yverdon	18.—
	17	Col du Passwang—Lauvon—Soleure	18.—
	18	Course surprise	10.—
Dimanche 20 juillet	19	La Grande-Dixence	32.—
	20	Chamby—Vevey—Montreux.	
	21	Panorama Blonay Le Jaunpass—le Simmental—Thoune	22.—
Lundi 21 juillet	22	Lac Champex—Martigny—Orsières	29.—
	23	Bienne—bateau jusqu'à Altreu	17.—
	24	Pontarlier—lac Saint-Point	14.—
Mardi 22 juillet	28	Col du Susten—Brienz—Meiringen—Axenstrasse—Lucerne—Olten	32.—
	26	Lac Noir—Schwarzenbourg—Berne	18.50
	27	Chasseral—gorges de Douanne	12.—
Mercredi 23 juillet	28	Colmar—barrage de Kembs	25.—
	29	Col du Pillon—Les Diablerets—Le Sépey	24.50
	30	Clos-du-Doubs—Saint-Ursanne—grottes de Réclères—Vaufrey—Saint-Hippolyte—Blaufond	15.—
Jeudi 24 juillet	31	Les deux tunnels—Grand-Saint-Bernard—Aoste—Chamonix—Genève	42.—
	32	Tour du Chasseron—Yverdon—Neuchâtel	15.—
	33	Tour du Léman—Evian—Thonon—Genève	27.—
Vendredi 25 juillet	34	La corniche de Chexbres—Villeneuve—retour en bateau à Lausanne	23.—
	35	La corniche de Goumois par la France	10.—
	36	Interlaken—tour du lac de Thoune	20.—
Samedi 26 juillet	37	Barrage de la Grande-Dixence	32.—
Dimanche 27 et lundi 28 juillet	38	Les chutes du Rhin—île de Mainau—Kloten, tout compris, deux jours	130.—
Dimanche 27 juillet	39	Saas-Fee, le beau village valaisan	35.—
	40	Course surprise avec « quatre heures »	18.—
Lundi 28 juillet	41	Charmey—Les Dents-Vertes, avec cab.	22.—
	42	Bienne—Altreu en bateau au pays des cigognes	17.—
	43	La Ferme-Robert	10.—
Mardi 29 juillet	44	Engelberg—le Trubsee, par le col du Brunig—Lucerne—Olten	35.—
	45	Le lac Bleu—Kandersteg—facultatif: lac d'Eschinen	22.—
	46	Macolin—Bienne—Studen—Aarberg	13.—
Mercredi 30 juillet	47	Dijon—la Bourgogne—Beaume, visite d'une cave	32.—
	48	Schiffenen—Fribourg—Moléson	18.50
	49	Etang de Gruère—gorges du Pichoux	14.—
Jeudi 31 juillet	50	Le Titisee—Fribourg-en-Brisgau	28.—
	51	Champéry—val d'Illeaz—le Léman	26.—
	52	Tour du lac d'Annecy—Genève	28.—
Vendredi 1er août	53	L'Auberson, avec visite du musée—retour Neuchâtel pour les feux	16.—
	54	Chasseral—La Neuveville—Neuchâtel	12.—
	55	Tour du lac de Gruyère—Avenches	17.—
	56	La Tourne—Sommarèl	10.—
Samedi 2 août	57	Les trois cols: Susten—Furka—Grimsel	34.—
Dimanche 3 août	58	Course surprise avec un bon dîner	38.—
	59	En zigzag—lac de Sempach—villages d'Argovie avec dîner soigné	37.—
	60	Lausanne—Sauvabelin—Ouchy	16.—

Programme à disposition. Bons de voyage acceptés. Pour la course de deux jours, s'inscrire au plus vite.

Autocars GIGER

Inscriptions et renseignements:

Cernil-Antoine 21
Tél. 2 45 51

A LA CHAUX-DE-FONDS
1000 m² sur 4 étages
EXPOSITION

Meubles
Tapis
Rideaux

Grenier 14

LEITENBERG



La CCAP

garantit l'avenir
de vos enfants

Neuchâtel
Tél (038) 5 49 92.



Grand choix
de fleurs

Gerbes
Plantes

SERRE 81

Tél. (039) 2 12 31

Couronnes

Boucherie

I. GEISER

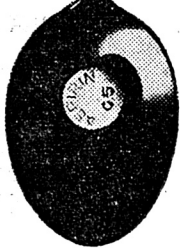
Passage du Centre 3
LA CHAUX-DE-FONDS

Uniquement
de la marchandise
de première qualité

Téléphone 2 45 62

BAYER

Rhumatismes Fièvre
Reinflammations
Maux de tête



Nul ne l'ignore:
ASPIRINE
soulage

En cas de décès adressez-vous à

E. Guntert & Fils

Numa-Droz 6, tél. jour et nuit: 2 44 71

Articles mortuaires - Cercueils
Transports auto - Prix modérés

ETAT CIVIL DU LOCLE

Naissances

2 juillet 1969

Lisi Simonetta - Giorgia, fille d'Augusto, placqueur, et d'Angela née Loss.
Girardet Sandrine, fille d'Ernest, employé CFF, et d'Emely née Mosimann.
Da Pare Silvio, fils de Giovanni, gratteur, et de Raymonde-André, née Bonny.

A NEUCHÂTEL

En plein centre, dans le quartier des vieilles choses...
une étape agréable et confortable

Les halles

Une autre à découvrir:

Le Pavillon

au bord du plus grand lac de Suisse

A. MONTANDON, restaurateur

Pour les promotions...

grand choix de vava et de petites fleurs
pour agrémenter votre coiffure

Pour tous vos achats groupés, vous recevrez
un rouge à lèvres, coloris à votre choix,
grandeur standard

Parfumerie Dumont

La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 53

Tél. (039) 2 44 55
Immeuble Richemont

COOP

BOUCHERIE

Centre Coop des Forges
Charles-Naine 3

Mesdames, demandez conseil à notre maître
boucher; il se fera un plaisir de vous servir!

Rôti de porc au jambon 5.50

le 1/2 kg.

Tranches de porc 6.-

le 1/2 kg.

Langue de bœuf cuite 1.20

les 100 g.

avec timbres Coop 6 %

En permanence, prix discount dans tous
les magasins Coop

COOP

Abonnez-vous à notre journal

LOTÉRIE ROMANDE

demain...

à Loèche-les-Bains / VS

GENÈVE

Statistique genevoise

Le Service cantonal de statistique communique :

La population résidente du canton a augmenté de 1128 personnes durant le mois de mai pour s'établir à 326 797 habitants. Ce nombre comprenant 7635 saisonniers, l'effectif de la population sans les saisonniers se monte à 319 162 habitants.

Parmi la population résidente, 385 naissances vivantes et 290 décès ont été dénombrés au cours du mois considéré.

L'effectif des travailleurs étrangers soumis au contrôle du travail dans le canton a augmenté, en mai 1969, de 1079 unités et s'établit ainsi à la fin du mois à 56 027, dont 10 866 frontaliers. A la même date, on comptait 23 chômeurs complets dans le canton, contre 29 un mois auparavant.

Quarante-deux bâtiments d'habitation (dont 28 villas) comprenant 389 logements ont été achevés en mai dans le canton, alors qu'en 1968 il avait été terminé, en moyenne, 349 logements par mois.

La Fédération romande des consommatrices face à la hausse du prix du pain

La Fédération romande des consommatrices déplore vivement la hausse du prix du pain décidée pour la journée du dimanche, dès le 1^{er} juillet. Consciente des difficultés rencontrées dans le recrutement du personnel, consciente aussi du fait que ce personnel doit toucher une compensation équitable pour son travail dominical, elle fait remarquer :

- que le pain consommé le dimanche est, en général, cuit et prêt pour la vente dès le samedi à minuit ;
- que la hausse envisagée aurait normalement dû toucher les articles de pâtisserie et de boulangerie fine, qui exigent des préparations de dernière heure ;
- enfin, que le pain étant une denrée de première nécessité, la hausse aurait dû l'épargner et porter sur ces derniers articles.

En conséquence, elle considère que la mesure prise est antisociale et va à l'encontre de l'intérêt bien compris des boulangers eux-mêmes, qui risquent de voir leur clientèle s'approvisionner plus largement, le samedi, dans les grandes entreprises qui vendent, par exemple, des articles pré-cuits. (Communiqué.)

Fédération romande des consommatrices.

Évitez l'alcool, ce poison qui remplit les prisons.

L'Office cantonal des poursuites a enregistré, en mai, 590 ventes faisant l'objet d'un pacte de réserve de propriété et représentant un montant total garanti de 4447 milliers de francs (mai 1968 : 894 pactes et 4851 milliers de francs). En revanche, le même office a adressé en mai 1969, 7828 réquisitions de poursuite (8440 en mai 1968) et il a été procédé à 18 séquestres (20 en mai 1968).

En avril, 68 696 hôtes (65 868 en avril 1968), dont 59 163 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des nuitées s'est élevé à 178 890, contre 159 755 en avril 1968.

L'indice genevois des prix à la consommation, calculé sur la base de septembre 1966 = 100, a atteint 110,0 à la fin de mai 1969. Il marque une progression de 3,3% par rapport au mois correspondant de l'année précédente.

L'alcool comme l'opium est mortel à l'homme.

CHEZ « CARAN D'ACHE » Le personnel ouvrier vote une résolution sur le logement

Les ouvriers et ouvrières de la maison Caran d'Ache, répondant à l'appel de leur syndicat — la FOBB-Bois — se sont préoccupés de la situation sérieuse du marché du logement à Genève. Dans leur séance du 19 juin, ils décident de faire connaître leur point de vue aux hautes autorités de la Confédération et du canton.

Ils demandent aux autorités fédérales de mettre sans retard à l'ordre du jour des délibérations des Chambres le problème du maintien de la surveillance des loyers, ils demandent une protection efficace des locataires qui, sous forme d'une loi nouvelle, devrait être également discutée par la suite.

Sur le plan cantonal, ils ont pris acte de la convention de droit privé qui lie les propriétaires, les régisseurs, sous le contrôle du Gouvernement cantonal. Comme cette convention n'offre pas les garanties suffisantes pour une protection sérieuse des locataires, les ouvriers et ouvrières de Caran d'Ache demandent au Gouvernement genevois d'intervenir à Berne, dans le sens d'un appui à la demande contenue dans le deuxième paragraphe de cette résolution et de tout mettre en œuvre pour commencer et activer la construction rapide de logements HLM, solution efficace pour lutter contre la crise du logement.

Donner du sang: un droit, un devoir !

Dans l'éditorial de la revue des donneurs de sang, son rédacteur, Raymond Bertholet, ancien conseiller national, écrit entre autres :

« Le but de notre revue était de créer un lien entre les nombreuses personnes qui se rendent périodiquement rue Michel-du-Crest. Sans prétendre pouvoir se connaître chacun, je pense que ce but est largement dépassé ; simplement le fait de donner périodiquement notre superflu de sang apprécié par des inconnus — qui ne sont temporairement pas des privilégiés — nous incite, n'est-ce pas, à comprendre mieux que nous sommes les maillons d'une belle chaîne... »

» Et puis, soyons francs, dans notre communauté il n'y a pas intérêt pour les grimpons, les ambitieux ou les arrivistes, car lorsque nous sommes l'objet de soins attentifs des gentilles infirmières « suceuses de notre sang »

il n'y a plus de docteurs, de patrons, d'ouvriers, de conseillers, de citoyens, de maîtres ou de valets, mais simplement des gens qui estiment qu'il y a plus de joie à donner qu'à recevoir. Merci à nos collaborateurs qui savent si bien établir des ponts entre nous.

» Merci aussi pour l'accueil agréable qui nous est fait au Centre de transfusion et à vous chers donateurs va notre reconnaissance, car sans votre participation active la collectivité aurait été privée d'une expérience enrichissante. »

Ouvrier ! L'alcool n'est pas ton copain.
Ne lui donne pas la main.

Les dépôts de la Cosa Nostra

J. Ziegler, conseiller national, a posé la petite question suivante au Conseil fédéral :

Durant la première moitié de l'année 1969 des négociations ont eu lieu entre la Suisse et les Etats-Unis concernant la récupération par le fisc américain de certains fonds de la mafia américaine qui seraient déposés dans des banques suisses.

Sous un régime de secret bancaire, les possibilités d'intervention du Conseil fédéral sont limitées. Des mesures d'assouplissement et de rationalisation dans le domaine de l'entraide judiciaire sont par contre de la compétence de la Confédération et éventuellement des cantons.

Quelles mesures le Conseil fédéral entend-il prendre pour faciliter en cette matière l'entraide judiciaire entre la Suisse et les Etats-Unis ?



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

Département de l'instruction publique

Inscriptions pour les fonctions

d'institutrices, d'instituteurs et de maîtresses de classes enfantines

Une inscription est ouverte du 16 juin au 5 juillet 1969, au secrétariat de l'enseignement primaire, rue du 31-Décembre 47, 7^e étage, pour

l'admission aux études pédagogiques

préparant à l'enseignement primaire, enfantin et spécialisé. Toutes les personnes de nationalité suisses, âgées de moins de 40 et en possession d'un des titres énumérés ci-dessous ou d'un titre jugé équivalent par le Département de l'instruction publique, peuvent s'inscrire.

Les personnes étrangères de langue maternelle française ou celles âgées de plus de 40 ans peuvent obtenir éventuellement une dérogation.

Ecole primaire (classes ordinaires):

- certificat de maturité du Collège de Genève ou
- certificat de maturité de l'Ecole supérieure de jeunes filles de Genève ou
- certificat de maturité de l'Ecole supérieure de commerce de Genève ou
- certificat fédéral de maturité.

Ecole enfantine:

- certificats de maturité (voir ci-dessus) ou
- diplôme de culture générale et d'éducation féminine de l'Ecole supérieure de jeunes filles de Genève ou
- diplôme de l'Ecole supérieure de commerce de Genève ou
- attestation délivrée après la réussite de l'examen de culture générale organisé par le Département de l'instruction publique du canton de Genève.

Ecole primaire (classes spécialisées):

- certificats ou diplômes ci-dessus ou titres reconnus équivalents par le département ou
- attestation délivrée après la réussite de l'examen de culture générale organisé par le Département de l'instruction publique du canton de Genève.

Début des études: 8 septembre 1969.

Durée des études: 3 ans.

Indemnités d'études: pendant leurs trois années, les candidats reçoivent une indemnité mensuelle.

Une allocation d'études spéciale peut être accordée aux personnes qui en font la demande, après examen de leur situation.

Le règlement des études pédagogiques peut être obtenu au secrétariat de l'enseignement primaire, qui fournit tous renseignements complémentaires.

Le conseiller d'Etat chargé du Département de l'instruction publique:
ANDRÉ CHAVANNE

Imprimeries Populaires Genève



cherchent pour entrée immédiate ou date à convenir

dactylo-téléphoniste

pour central 6 lignes d'entrée et travaux administratifs
Travail indépendant pour employée précise

jeune employé

ayant très bonnes notions comptables
comme aide calculation P.R., statistiques, etc.



apprentie de commerce apprentis

compositeurs-typographes,
monteur-copiste offset
Entrée après vacances scolaires d'été

Travail intéressant. Semaine de 5 jours



Prière adresser offres détaillées, avec
prétentions de salaire aux

Imprimeries Populaires Genève
16, chemin de la Voie-Creuse Tél. 33 26 00

MORI

Tél. 25 03 23

TAPIS

Rue du Rhône 25

SOLDE

du 2 au 15 juillet

AVEC GROS RABAIS

VAUD

SOLDÉS

du 2 au 15 juillet

KÖNIG-TAPIS

Coupons, dès Fr. 10.—
le mètre carré

2 magasins à votre service

PLACE SAINT-LAURENT 22
(Carrefour Haldimand)
Tél. 22 58 41

BAS DU PETIT-CHÊNE 27
(Bâtiment Cinéma Rex)
P pour les clients Tél. 22 55 41

A. KÖNIG ET CIE

COMMUNE DE LAUSANNE

La Municipalité de Lausanne ouvre un

concours d'idées

pour

l'aménagement de la place Saint-François

à Lausanne

- aux architectes diplômés,
- à ceux dont le Conseil d'Etat vaudois a reconnu la qualité d'architecte,
- à ceux qui sont inscrits au Registre des architectes de la Fondation des registres suisses des ingénieurs, des architectes, des ingénieurs techniciens, des architectes techniciens et des techniciens (REG),

habitant ou établis sur le territoire du canton de Vaud depuis le 1er juillet 1968 ou originaires de ce canton.

Les ingénieurs ont la faculté de concourir en collaboration avec un bureau d'architectes mentionné ci-dessus.

Le règlement et le programme peuvent être consultés et retirés (contre un dépôt de la somme de 100 fr.) à la Direction des travaux, service des bâtiments, Beau-Séjour 8, à Lausanne, dès le **lundi 7 juillet 1969, à 14 h.**

Le présent concours d'idées a été approuvé par la Commission SIA des concours, le 25 juin 1969.

DIRECTION DES TRAVAUX

Lausanne, le 4 juillet 1969.

**Ecole cantonale vaudoise
d'infirmières et d'infirmiers
en psychiatrie**

HOPITAL DE CERY - PRILLY-SUR-LAUSANNE
Tél. 021 / 25 55 11

L'école est placée sous la haute surveillance du Département de l'intérieur du canton de Vaud. Formation théorique et pratique, soins aux malades, psychologie, psychiatrie, réadaptation sociale.

Age d'admission: de 19 à 32 ans.

Durée des études: 3 ans. Diplôme décerné par la Société suisse de psychiatrie.

Ouverture des cours: 1er mai et 1er novembre.

Délaï d'inscription: 15 mars et 15 septembre.

Activité rétribuée dès le début de la formation.

CENTRE DE SPÉCIALISATION PSYCHIATRIQUE

pour infirmières et infirmiers diplômés en soins généraux. Conditions spéciales.

Pour toute demande de renseignements, s'adresser à la direction de l'école.

CAVE DE RENENS

Rue de la Mèbre A. Rey S.A.

Offres spéciales:

Vins rouges en litres (verre en plus)	
Montagne	net 1.60
Rouge de table	net 1.70
Vino da Pasto	net 1.70
Utiel Montesson	net 1.90
Jumilla	1.90
Cortez Navarre	2.-
Hermitage Tarragone	2.-
Portugal	2.-
Rioja	2.-
Rosé Pelure d'oignon	2.15
Fiesta Navarre	2.15
Kramolin	2.20
Mas Ferré Tarragone	2.20
Algérie	2.30
Chili	2.30
Valpolicella	2.50
Rouge français	2.60
Algérie Hoggar	2.70
Algérie «Réserve des Ruines»	2.80
Algérie Tabourka	2.80
Barbera	2.80
Pinot noir étranger	2.80
Côtes-du-Rhône	2.90
Goutsat Gamay romand	3.60
Beaujolais a. c.	3.60
Mâcon a. c.	3.60
Bourgogne a. c.	3.80
Beaujolais-Villages a. c.	3.90
Dôle de Sion	5.20

Vins blancs en litres (verre en plus)	
Blanc de table	2.50
Chasselas	2.70
La Côte	2.90
Fendant Murgère	3.30
Féchy	3.40
Fendant Ravaney	3.40
Mont-sur-Rolle	3.50

Par 10 litres, rabais de 10 ct. par litre

Tous les vins

Il suffit de téléphoner au 341795
... nous vous apporterons tout à domicile!

Bière Wardeck et Boxer

TÉLÉPHONE PERMANENT: 22 42 54

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

HORLOGERIE BIJOUTERIE

O. MEYLAN
20 rue de l'Âle, 20
TÉL. 22 36 90 - LAUSANNE

Cinémas lausannois

A. B. C. Tél. 22 35 52-53

14.30, 17.00, 20.00, 22.10 18 ans

L'ENFER AVANT LA MORT
(THE HELL BEFORE DEATH)
Parlé français - Couleurs

Bel-Air Tél. 23 53 12

14.15, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 7 ans

En première vision
TARZAN ET LE JAGUAR MAUDIT
En panavision - Technicolor
Parlé français

Eldorado Tél. 22 16 12

14.30, 17.00, 20.30 16 ans

Ce soir, nocturne à 23.15
LES ENFANTS DU PARADIS
Version intégrale
3 heures de projection

Palace Tél. 22 13 30

14.30, 17.00, 20.00, 22.10 18 ans

Première vision - 5e semaine
Film d'éducation sexuelle d'O. Kolle
LE MIRACLE DE L'AMOUR
(2e partie)
En couleurs Parlé français

Athénée Tél. 23 24 12

14.15, 16.30, 18.45, 21.00 16 ans

Ce soir, nocturne à 23.15
FESTIVAL D'HORREUR
LES EXPÉRIENCES CRUELLES
(THE FROZEN DEAD)
Jeudi et vendredi seulement

Bourg Tél. 22 86 22

14.00, 15.30, 17.00, 18.30, 20.00, 21.30 18 ans

Première vision
SIMON DU DÉSERT
Vers. orig. sous-titrée franç.-alle.
Faveurs suspendues à 21.30
6 séances sans entracte

Lido Tél. 23 21 44

14.00, 16.30, 18.45, 21.00 16 ans

Ce soir, nocturne à 23.15
6e semaine
Z (IL EST VIVANT)
En eastmancolor

Romandie Tél. 23 47 64

14.00, 17.15, 20.30 12 ans

Ce soir, nocturne à 23.15
Un chef-d'œuvre de William Wyler
LES GRANDS ESPACES
En technirama - Technicolor
Parlé français

Atlantique Tél. 22 11 44-45

14.30, 17.00, 20.30 18 ans

Un film de Vadim, d'après Fr. Sagan
CHATEAU EN SUÈDE
Scope - Couleurs

Capitole Tél. 22 51 32

14.30, 17.00, 20.30 16 ans

Samedi, nocturne à 23.15
FESTIVAL FRANK SINATRA
LE HOLD-UP DU SIÈCLE
Technicolor

Métropole Tél. 25 62 22

14.30, 20.30 16 ans

Samedi, nocturne à 23.15
Première vision
MALDONNE
Eastmancolor

Corso-Renens Tél. 34 00 35

20.30 16 ans

Tomes Millan dans
LE DERNIER FACE A FACE

LIQUEURS Morand
MARTIGNY



Au Vieux Stand Lutry

R. CACHEMAILLE

Dans un cadre reposant,
des repas soignés
à des prix étudiés.

VAUD

Les circonstances de la vie politique

LAUSANNE
LA MAUVAISE MANIÈRE ?

Dans la « Nation », M. Bolomey traite à nouveau des propositions du Conseil d'Etat pour une réforme des finances fédérales. Il écrit notamment :

« Outre les problèmes immédiats, qu'elle pose, la suppression de l'impôt communal sur les sociétés risquerait ainsi d'avoir des conséquences néfastes à longue échéance en amenant les communes à se désintéresser des entreprises qui font vivre le pays, si ce n'est même à s'y opposer. L'impôt sur les sociétés crée entre celles-ci et les communes une solidarité de fait qu'il faut absolument maintenir. Les communes doivent avoir un intérêt direct à la bonne marche des entreprises qui sont établies chez elles.

» Dans son rapport, le Conseil d'Etat « souhaite vivement que l'étude de ces problèmes soit poussée une fois jusqu'à son terme et que l'administration fédérale fournisse, sans parti pris aucun, les données techniques nécessaires ». Ce n'est pas là la bonne manière. Du moment qu'il fait une proposition concrète, le Conseil d'Etat, s'il veut être pris au sérieux, se doit de l'étudier lui-même et de l'étayer. Avant de demander une étude à l'administration fédérale, il devrait faire une enquête dans ses propres services et auprès des communes pour voir de plus près les implications et les conséquences des mesures qu'il propose. Peut-être serait-il amené à revoir ses propositions et à en formuler d'autres. C'est là du moins ce que nous souhaitons.

» Comme en bien d'autres cas, nous ne partageons pas les vues de la « Nation » sur ce point, mais nous pensons qu'il est utile de connaître le point de vue des adversaires d'une réforme sociale des finances fédérales, ne serait-ce que pour les mieux combattre.

AUBONNE
LA MANIÈRE LENTISSIME

La lettre ouverte que M. G. Félix, maître au Collège, avait adressée au Conseil communal a suscité quelques remous lors de la dernière réunion de celui-ci. On pouvait s'y attendre d'ailleurs, M. Félix n'y étant pas allé de main morte pour revendiquer, à juste raison, l'amélioration des salles de classe. Par bonheur, M. Félix a trouvé un défenseur en la personne du directeur du Collège. Le « Jura vaudois » nous dit à propos de l'intervention de ce dernier :

« C'est l'occasion pour M. Léon Nicolas de prendre la défense de son collègue enseignant, en rappelant de façon inopportune peut-être, la lenteur des travaux relatifs à la construction de la nouvelle école communale, dont le chantier est pourtant ouvert. »

Est-il vraiment si inopportun de rappeler la lenteur des travaux concernant une nouvelle école. Evidemment, un proverbe italien déclare : « Chi va piano, va sano. » Mais non seulement, nous croyons savoir que les autorités municipales d'Aubonne ne sont pas d'origine cisalpine, mais encore, elles confondent piano et pianissimo !

RELAUSANNE
LA MANIÈRE ÉLÉGANTE

M. Jaccard, de la « Nouvelle

Revue », n'a pas aimé, mais là pas du tout ! l'intervention du socialiste Hubacher au Conseil national à propos du scandale « Florida ». Dans le style aimable qui lui est propre, il remarque :

« Ce qui surprend, dans cette aventure, c'est la mansuétude du chef du Département militaire fédéral. M. Gnaegi a déclaré n'avoir pas eu connaissance du document « confidentiel ». Il n'avait pu, pour des raisons de maladie, prendre part à la séance au cours de laquelle les ingénieurs spécialisés discutèrent du programme Florida. Il ne pouvait donc se déterminer sur le fond. Mais, naturellement, il allait s'occuper de la chose et présenter dès que possible le rapport réclamé par M. Hubacher.

» Il eût été séant de demander à M. Hubacher par quels voies et moyens il s'était procuré une pièce secrète qui ne lui était point destinée. Et insister sur le caractère déplaisant, pour ne pas dire plus, de ce qui est, finalement, un détournement.

» Que certaines feuilles se complaisent dans l'exploitation du sensationnel, dans la recherche du scandale, dans la commercialisation du fait divers, cela n'est pas reluisant. Mais qu'un membre des Chambres s'abandonne à ces pratiques, cela laisse une impression de malaise.

» Alors, direz-vous, fallait-il, au nom de la respectabilité parlementaire, laisser dans l'ombre un fait troublant ?

» Nullement ! Mais il eût été plus convenable, de la part de M. Hubacher, de prendre contact avec M. Gnaegi et de l'informer qu'en l'absence d'une information rassurante, il porterait l'affaire devant le conseil.

» Seulement voilà : M. Hubacher a des mœurs de « pipelet ». Il adore fouiller les poubelles et les corbeilles à papier. Et c'est moins l'intérêt public qu'il recherche qu'une popularité acquise à bon compte et sans grand risque.

» C'est placer la politique à un singulier niveau ! »

H. Hubacher étant journaliste comme M. Jaccard, nos lecteurs — comme nous-mêmes — auront certainement été très sensibles à la chaleur de ses sentiments confraternels.

» Si nous sommes aux anges de constater l'ardeur de ses effusions, nous nous étonnons, en revanche, qu'un journaliste professionnel rapproché à un autre professionnel d'avoir pu se documenter à une source secrète. Faut-il croire, par exemple, que toutes les fois que M. Jaccard ou un de ses collaborateurs surprend quelque confidence entre bonzes radicaux et qu'il nous en fait part, il commet aussi des détournements ?

M. Jaccard ne sait-il pas aussi que la façon la plus certaine de cacher un fait troublant, c'est pour un journaliste de prendre contact avec l'autorité. Il nous semble pourtant que c'est le B-A BA du métier. Que M. Hubacher soit, de surcroît, parlementaire n'y change rien.

Mais sans doute, M. Jaccard s-t-il voulu plaisanter de cette façon vaudoise si subtile que l'ironie échappe au néophyte.

VÉBÉ.

Profitez des
billets d'excursion
à prix réduits

au départ des gares de

Lausanne, Pully, Lutry, Cully, Vevey, Chexbres-Village, La Tour-de-Peilz, Clarens, Montreux, Terriet, Villeneuve, Aigle, Bex, Renens (VD), Morges, Saint-Prex, Rolle, Gland, Nyon, Bussigny, Yverdon et Grandson

à destination des

PRINCIPALES STATIONS
TOURISTIQUES

valables 2 jours, par n'importe quel train, en 1^{re} et en 2^e classes

Demandez le prospectus spécial avec extraits des meilleures correspondances.

Importantes facilités pour les familles



Abonnez-vous à notre journal

Vivez sans contrainte
ni frustration !

Demandez notre catalogue d'articles hygiéniques et prophylactiques à

Distribution Moderne S. A.,
case postale
1000 Lausanne 13

Envois discrets

GENÈVE

LES MORTS DE LA ROUTE EN SUISSE

L'année passée, quatre vies humaines ont été anéanties en moyenne chaque jour dans des accidents de la circulation routière. De même, quatre personnes ont été tuées chaque semaine dans des accidents dus à l'abus d'alcool. Pour la dernière période quinquennale, les chiffres sont les suivants :

Année	Total des personnes tuées	Dont dans des accidents dus à l'alcool
1968	1440	216 (15,0 %)
1964	1398	190 (13,7 %)
1965	1304	201 (15,4 %)
1966	1301	189 (14,5 %)
1967	1458	200 (13,7 %)
Total	6901	996 (14,4 %)

La consommation d'alcool continuant à augmenter, on ne peut guère escompter une diminution des accidents de la circulation dus à l'alcool dans un proche avenir (SAS).

La liberté et l'ordre social

THÈME DES RENCONTRES
INTERNATIONALES 1969

Les prochaines Rencontres internationales de Genève auront lieu du 2 au 10 septembre prochain : six grandes conférences, autant de débats publics, et d'autres manifestations les animeront. Le thème retenu : « La liberté et l'ordre social » permettra tous les développements, voire toutes les contestations ; à tout le moins est-il riche de promesses de dialogue.

C'est M. Kéba M'Baye, président de la Cour suprême de Dakar, qui ouvrira les feux, sa conférence, la première, portant sur « Le droit en déroute », le 2 septembre. Le jeudi 4 septembre, Paul Ricœur abordera le problème du philosophe et du politique devant la question de la liberté, tandis que le lendemain, Raymond Aron, historien et journaliste, posera son interrogation : « La liberté, libérale ou libertaire ? ».

Innovation, nous aurons cette année une conférence le samedi soir, et c'est M. Ignacy Sachs qui, devant le public de l'Aula, traitera de l'« Indépendance du tiers monde : structure de production et structure intellectuelle ». Et

pour terminer cette série qui s'annonce de haute qualité, deux grands noms en pleine actualité : Herbert Marcuse, le lundi 8 septembre, qui parlera de la « Liberté et des impératifs de l'histoire », et le lendemain, le nouveau cardinal Daniélou posant la question : « Dieu est-il contestataire ? ».

Comme il est de tradition, l'Orchestre de la Suisse romande, dirigé par M. Paul Klecki, donnera un concert pour les Rencontres, le mercredi 3 septembre, et des présentations de films sont également prévues.

Telles qu'elles se présentent donc, et par le thème général qui a été choisi, et par les éminentes personnalités qui poseront quelques-uns des jalons successifs du débat, ces prochaines Rencontres internationales s'annoncent comme devant être d'un intérêt exceptionnel.

Memento genevois

PROMENADE DU LAC (Jardin anglais) : 20.45, concert de jazz, Eric Gigante, septet, Genève (en cas de mauvais temps : Théâtre de la Maison des jeunes et de la culture, rue du Temple 5).

TIRS MILITAIRES

Les prochains tirs militaires obligatoires auront lieu les 5 et 6 juillet :

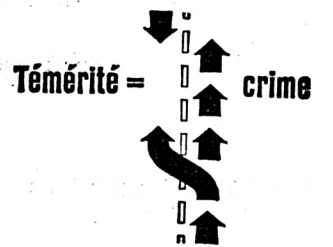
Stand de Bernex : samedi matin, samedi après midi, dimanche matin ; sociétés : Bataillon 13, Pro Helvetia.

Stand de Cartigny : samedi matin, dimanche matin.

Stand de Jussy : dimanche matin.

Stand de Satigny : samedi matin, dimanche matin.

Stand de Veyrier : samedi matin, dimanche matin.



MONNIER-MEUBLES

TRANSFORME - AGRANDIT
MODERNISE
SES 2 IMMEUBLES
RUE VERDAINE 10 et 12

Avant les travaux il faut

VIDER UNE PARTIE
DE NOS LOCAUX

À TOUT PRIX

AIDEZ-NOUS A FAIRE
DE LA PLACE

PROFITEZ :
DE NOS RABAIS EXTRAORDINAIRES
DE NOS OCCASIONS EXCEPTIONNELLES

durant la période des soldes du 2 au 15 juillet

LAUSANNE : Collecte de mai 1969. — 11 147 insignes ont été vendus à Lausanne les 9 et 10 mai 1969 à l'occasion de la collecte de la Croix-Rouge suisse en collaboration avec l'Alliance suisses samaritains.

La calomnie est comme la guêpe qui vous importune et contre laquelle il ne faut faire aucun mouvement, à moins qu'on ne soit sûr de la tuer. Chamfort

Meilleur marché, un tapis

König en vaut deux

Deux magasins à votre service

Bas du Petit-Chêne

Place Saint-Laurent 22

LAUSANNE

Nixon doit amadouer les «faucons»...

Ces dernières semaines, le président Nixon est l'objet de pressions qui émanent de toutes parts. Depuis la conférence de Midway, la guerre du Vietnam est maintenant devenue définitivement une « guerre à Nixon ». Le chef de l'exécutif américain a laissé entendre à la nation qu'il suivra son propre chemin pour mettre fin au conflit. Cependant, il semble que tout conspire contre lui. Les progrès qu'on espérait réaliser à Paris ne se sont pas manifestés et sur le terrain des opérations, au Vietnam même, les communistes ont accru leurs activités de combat. Il est chaque jour plus difficile pour le président Nixon d'appliquer sa politique annoncée de retrait par étapes des soldats américains.

Dans un article apparemment inspiré, publié par le « Washington Star », un proche collaborateur de Nixon déclare que les Etats-Unis réviseront leur politique vietnamienne, au cas où les efforts de paix ne devraient aboutir à aucun résultat positif. Cet article fait même état d'une

offensive générale au Vietnam du Sud, d'une reprise des bombardements au-dessus du Vietnam, voire d'une invasion du Vietnam du Nord. La Maison-Blanche désire avant toutes choses consolider la position de la délégation américaine à Paris du fait qu'on a l'impression que les communistes sont d'autant moins disposés à faire des concessions qu'ils savent maintenant déjà que les Etats-Unis retireront leurs troupes combattantes du Vietnam dans les dix-huit prochains mois. C'est là une suite involontaire de la déclaration de Midway que M. Nixon veut maintenant neutraliser.

Il est néanmoins difficile d'imaginer la manière dont le président Nixon pourrait maintenant renverser la vapeur après qu'il eut laissé entrevoir une politique visant à la réduction des effectifs. L'idée d'une « désaméricanisation » de la guerre du Vietnam est ancrée à un tel point dans le pays qu'un ordre du président Nixon de reprendre la guerre dans toute son intensité pourrait avoir des suites imprévisibles pour lui.



LE BILLET DE JULES HUMBERT-DROZ

Tchécoslovaquie: STALINE N'EST PAS MORT!

La démission forcée de Dubcek et son remplacement à la tête du Parti communiste par Husak ont été vivement ressentis par le peuple et ont provoqué la stupeur et le découragement. Après les promesses de liberté du printemps de Prague et l'extraordinaire résistance de tout un peuple contre l'invasion du pays par les troupes russes, l'écrasant régime policier est remis en place, la censure rétablie, la radio, la presse, la télévision épurées et dominées par le conformisme de l'époque stalinienne. Un nombre important de journaux et de revues interdits, l'Association des étudiants dissoute, la direction des syndicats mise au pas, la formation des conseils d'entreprises interdite; bref, Husak, pour consolider son pouvoir, recourt aux méthodes staliniennes traditionnelles. Le peuple, la jeunesse et les ouvriers avaient mis leur espoir dans l'équipe dirigeante de Dubcek, Cernik, Smrkovsky, Svoboda. Leur capitulation devant les exigences du Kremlin a démoralisé ceux qui luttaient pour la liberté.

Dorénavant, ce n'était plus contre l'envahisseur que la résistance devait s'organiser mais contre les idoles d'hier, contre ceux qui avaient fait le printemps de Prague; contre la capitulation des chefs du renouveau. A la vague de protestations des partis communistes occidentaux, à l'appui des Yougoslaves et des Roumains lors de l'agression militaire d'août 1968, succédait aussi à l'étranger la prudence des Roumains, la défection du Parti communiste français et la sourdine mise un peu partout à l'opposition manifestée en août. En France, en Suisse et ailleurs, les communistes se contentèrent de rappeler leur critique du mois d'août contre l'agression russe, mais ne s'indignèrent pas des capitulations successives qui remettaient le peuple tchèque sous le régime policier.

On comprend le découragement, la déception et les actes de désespoir de ceux qui s'immolèrent par le feu. Mais le peuple qui avait manifesté une telle énergie et une telle ingéniosité à combattre l'agression et l'occupation militaires et qu'une victoire sportive de l'équipe tchèque contre les Russes avait une fois de plus rempli d'enthousiasme et d'espoir, ne pouvait rester passif longtemps.

Il semble que les timides critiques de quelques partis communistes à la grande conférence internationale de Moscou aient réveillé les énergies et redonné du courage contre le régime policier instauré par Husak et par la vieille équipe stalinienne par lui remise en place.

Ce sont les étudiants et les ouvriers d'usine, intimement liés, qui renouvellent la lutte et trouvent de nouvelles méthodes de résistance. Ainsi

les ouvriers des vingt plus grandes entreprises de Prague ont décidé de ne plus verser de cotisations à la centrale syndicale. Dans le manifeste qu'ils ont lancé, ils affirment: « En fait, les syndicats ont perdu leur liberté d'expression dans la presse syndicale et les mesures prises dans les autres domaines de l'information sont incompatibles avec les normes d'une société socialiste. » Ils protestent contre le retour au cumul des fonctions et demandent que la réunion du Conseil des métallurgistes de juillet discute des accords à conclure avec les étudiants, proteste contre l'interdiction de la Ligue des droits de l'homme, contre l'abandon du projet de loi sur les entreprises et contre l'utilisation des locaux syndicaux par l'Association Tchécoslovaquie-URSS, utilisation qui a déjà provoqué une grève de protestation et l'occupation des locaux dans une grande fabrique de Prague, empêchant l'association d'y organiser un meeting.

A cette résistance s'ajoute une crise économique qui, de l'aveu de Cernik, devient catastrophique et que l'équipe au pouvoir entend résoudre sur le dos des travailleurs.

Les primes payées aux ouvriers dépassant la norme de travail ont été supprimées et le gouvernement avait décidé d'augmenter de 100% les tarifs de transport par route et par chemin de fer. Devant les protestations manifestées par les travailleurs, cette augmentation prévue pour le 1^{er} juillet a été reportée au 1^{er} septembre. Le gouvernement fait aussi supporter par les entreprises la réduction des tarifs de transport pour ouvriers. Plusieurs fabriques de Prague avaient décidé de faire grève pour protester contre la campagne de presse et les accusations dont les syndicats sont l'objet depuis le mois d'avril. En réalité, la productivité du travail dans les entreprises a considérablement baissé. Les ouvriers ont ralenti la production. Le journal officiel du parti pouvait publier la semaine dernière: « Il y a une partie considérable de la nation dont les opinions diffèrent de la politique du parti. » La rédaction reçoit journellement environ 150 lettres de protestation dont beaucoup font l'éloge de Kriegel qui dénonça le retour aux méthodes staliniennes à la dernière séance du Comité central et qui fut exclu du parti. A la porte de son domicile s'amoncellent des bouquets de fleurs et des cadeaux.

Cernik, le chef du gouvernement, a été conquis quand il a pénétré dans un stade de football à Prague, tandis que la foule acclamait Zatopek, suspendu de son poste d'entraîneur d'un club d'athlétisme à cause de son opposition.

Des amis rentrés d'une visite en

Tchécoslovaquie affirment, sur la loi de renseignements donnés par des personnes officielles, que 90 à 95% de la population est hostile à l'URSS et à ses baillis de Tchécoslovaquie.

Husak, qui sent monter le mépris et le mécontentement populaires, a annoncé qu'après avoir purgé l'appareil administratif du parti et de l'Etat et y avoir placé les hommes que le peuple avait dénoncés comme des traîtres l'an dernier, il allait remettre de l'ordre à la base et purger les sections du parti, les conseils d'entreprises et les syndicats. « Personne ne sera emprisonné pour ses opinions à condition d'observer la loi », a-t-il dit. Mais, la loi, c'est ce qu'il décide, car, dans cette dictature des bureaucrates, le peuple et la classe ouvrière n'ont plus rien à dire, les Russes ayant interdit de nouvelles élections; et le parti aussi doit se taire, puisque les Russes ont annulé les décisions du congrès réuni illégalement sous l'occupation et interdit la tenue d'un nouveau congrès. Ainsi, il est clairement démontré que cette « dictature du prolétariat » est dirigée contre les travailleurs des usines, contre les conseils ouvriers, contre les syndiqués. Elle n'est même pas une dictature du Parti communiste sur le prolétariat puisque le parti ne peut pas être consulté. C'est la dictature d'une bureaucratie corrompue contre le prolétariat et contre le parti qui ne se maintient au pouvoir que par la force des blindés d'une armée étrangère et par la lâcheté des communistes de tous les pays qui n'ont pas imposé à leur conférence de Moscou le retrait des armées d'occupation et le rétablissement des libertés du prolétariat et des communistes tchèques.

Que se passera-t-il à Prague le 21 août, anniversaire de l'invasion du pays par les troupes russes? Etudiants et ouvriers voudraient en faire une journée de deuil national.

Dans un tract largement distribué à Prague au nez de la police, les « étudiants et les travailleurs » suggèrent de faire du 21 août 1969 « un jour de deuil et de honte ». Faisant allusion aux dirigeants actuels, le tract affirme que « quatorze millions de citoyens se sont désolidarisés d'eux et n'ont qu'un profond mépris dans leur cœur ».

« Le jour du triste anniversaire de l'occupation, nous devons rappeler au monde l'acte infâme commis contre nous par l'URSS. Il n'est pas en notre pouvoir de nous défendre par les armes; nous ripostons donc, sans violence, par un mépris illimité pour les seigneurs de Moscou et les laquais Husak. »

Au mépris de son peuple, Husak répond en intensifiant les mesures de répression. Staline n'est pas mort!

JULES HUMBERT-DROZ.

VIOLENTES ÉCHAUFFOURÉES À TURIN

La situation était devenue très tendue, peu après minuit (23 h. en Suisse) à Turin, où étaient en cours de violentes échauffourées entre manifestants et forces de l'ordre, dans le quartier où se trouvent les établissements Fiat, paralysés par une grève générale de vingt-quatre heures.

Dans les rues du quartier, les manifestants, au nombre d'un millier et très jeunes (une quinzaine d'années), ont dressé des barrages routiers et des barricades. Des renforts de police et des pompiers ont été envoyés sur les lieux. Agents et carabinieri avancent lentement, en faisant usage de grenades lacrymogènes, pour renverser les barricades et disperser les manifestants.

De nombreuses voitures particulières ont été brûlées par les manifestants, qui ont également incendié des barrages de bois venant de chantiers de construction. Des tentatives, de la part des manifestants, de met-

tre le feu à des pompes à essence ont été déjouées par la police.

Tout le quartier est dans un épais nuage de gaz lacrymogènes. Les habitants de la zone ont quitté leurs habitations pour aller chez des parents ou des amis dans d'autres quartiers.

Des dizaines de locataires, dont les fenêtres des appartements donnent sur les rues où ont lieu les échauffourées, sont intervenus dans la bagarre en lançant sur les manifestants des seaux d'eau, des pierres, des briques et des objets divers.

Plusieurs dizaines de personnes, parmi les manifestants et les forces de l'ordre, ont été blessées ou contusionnées. Une centaine de manifestants ont été appréhendés pour vérification d'identité. Une vingtaine d'entre eux ont été arrêtés pour outrage, résistance et violence contre la force publique.

Le matin, ce sont quelque 4000 manifestants qui s'étaient heurtés à la police.

Jolie manœuvre en France:

Debré s'occupera des affaires étrangères et s'apprête à militariser à outrance

Des changements importants sont en cours au sein de la défense nationale française à la suite de la nomination de M. Michel Debré comme ministre d'Etat chargé de cette défense, qui concentrera en ses mains la direction de toute la défense, sous l'autorité suprême du président de la République, et qui sera associé à la politique étrangère. Le premier de ces changements concerne le rôle et les attributions du nouveau ministre. M. Debré vient au premier rang du gouvernement, immédiatement après le premier ministre, alors que M. Messmer était seulement ministre des Armées. Il aura autorité sur le secrétariat général à la défense, organisme d'étude rattaché au premier ministre, qui est associé aux négociations internationales, qui anime la recherche du renseignement et coordonne la préparation et l'exécution des mesures de défense incombant aux divers ministères. M. Debré sera donc associé à la politique étrangère française. On apprend d'ailleurs que le ministre d'Etat chargé de la Défense participera aux réunions du Conseil restreint sur les affaires étrangères. D'autre part, des changements sont attendus dans le domaine de l'organisation de la défense.

Grève des dockers en Angleterre

La grève des dockers de Londres, de Liverpool et de Southampton s'est poursuivie jeudi et menace de compromettre la balance commerciale britannique qui a accusé dernièrement une amélioration sensible.

En fait, la grève affecte maintenant les deux tiers des installations portuaires britanniques et les marchandises destinées à être exportées ainsi que celles qui arrivent en Grande-Bretagne s'entassent sur les quais des ports.

On pense que les effets les plus graves de cette grève surprise pourraient être évités si les dockers acceptent de reprendre le travail d'ici quelques jours. En ce qui concerne les produits d'importation fragiles, les fruits notamment, on peut considérer dès maintenant que d'importantes quantités sont perdues.

Le gouvernement et les syndicats s'efforcent d'obtenir que les dockers renoncent à poursuivre la grève.

● BOGOTA. — Un DC-3 équatorien qui transportait entre 16 et 20 personnes a été détourné de son itinéraire et obligé de gagner Cuba.

● SAINT-DOMINGUE. — L'envoyé spécial du président Nixon en Amérique latine, M. N. Rockefeller, a quitté jeudi Saint-Domingue, pour se rendre en Jamaïque. Les manifestations anti-américaines ont coûté la vie à trois personnes à Saint-Domingue.

● AMMAN. — Dans un communiqué publié jeudi à Amman, le commandement de la lutte armée palestinienne, qui regroupe les quatre plus importantes organisations de feddayins déclare que ces organisations ont lancé 234 opérations contre Israël dans le courant du mois de juin.

● ROME. — Une mère de famille italienne de 26 ans a passé dix jours en prison, avec sa fille de six mois, parce que son nom ressemblait à celui d'une femme recherchée pour vol. C'est en raison de la lenteur administrative, qu'il a fallu dix jours pour que cette erreur judiciaire soit réparée.

● ATHÈNES. — Les avocats athéniens Georges Mangakis et Theofanis Zoukas ont été arrêtés jeudi et seront déportés. Ces deux juristes avaient soutenus des juges qui avaient été démis de leurs fonctions par le gouvernement.

D'autre part, M. Alekos Floros, procureur près du Tribunal correctionnel d'Athènes a été arrêté hier matin et sera lui aussi déporté.

Imbécillité meurtrière de la foule

L'attitude incroyable de certains « curieux » a poussé un jeune homme à se jeter dans le vide alors qu'il semblait déjà avoir abandonné son projet de suicide. Un jeune pompiste de 19 ans, qui avait « emprunté » la voiture d'un client pour une promenade et qui s'était fait sérieusement sermonner par son patron, avait escaladé l'échelle d'un château d'eau et menaçait de se jeter dans le vide. Une foule dense se rassembla rapidement pour suivre les efforts de sauvetage des pompiers et de la police. Grâce à l'intervention d'une jeune fille de sa connaissance, Jurgen Peters consentit finalement à renoncer à son projet et commença à redescendre l'échelle. C'est alors que fusèrent de la foule des cris de « lâche », « tu n'oses pas... » et le jeune homme fut littéralement hué par des « spectateurs ». On le vit hésiter, puis remonter et sauter finalement dans le vide.

Le jeune homme tomba bien dans une toile de sauvetage, mais il fut néanmoins très grièvement blessé et décéda peu après son admission à l'hôpital.

● PARIS. — Willy Brandt, ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, est arrivé jeudi soir à Paris où il aura des entretiens avec le président Pompidou et les membres du Gouvernement français.

● LONDRES. — Brian Jones, l'ancien guitariste des Rolling Stones, a été trouvé mort tôt hier matin dans sa piscine privée à Hartfield (Sussex). Il aurait été victime d'une crise d'asthme. Il avait 26 ans.

● LONDRES. — La motion de censure de l'opposition conservatrice contre la politique adoptée par le gouvernement à propos des conflits du travail en Grande-Bretagne a été repoussée, jeudi soir, à la Chambre des communes, par 301 voix contre 242.

● PARIS. — M. Alain Poher, candidat malheureux à l'élection présidentielle française, ne veut pas abandonner sa lutte politique. Dans un message publié jeudi à Paris, il remercie ses huit millions d'électeurs et leur exprime sa confiance. « Le 15 juin nous avons créé ensemble une nouvelle situation », déclare le message. « La lutte inachevée doit être reprise. » M. Poher déclare qu'après les vacances parlementaires, il « travaillera à l'établissement de l'équilibre entre la puissance économique et la puissance politique ».

● BRUXELLES. — Un message provenant de 47 ouvriers appartenant à six entreprises métallurgiques de Prague est arrivé à Bruxelles, via Vienne, pour le congrès mondial des syndicats libres.

« Soyez certains, déclarent-ils, que nous sommes restés fidèles au mouvement syndical libre et que nous allons tout faire pour que cet idéal ne meurt pas dans notre pays éprouvé et occupé. »

Série d'attentats anti-espagnols

Une violente explosion, suivie d'une épaisse fumée, s'est produite à minuit vingt à l'angle de l'avenue George-V et de l'avenue Pierre-I^{er}-de-Serbie, à Paris: c'est l'Office national du tourisme espagnol qui a subi cet attentat.

A une heure du matin, tandis que les pompiers déblayaient les débris provoqués par cette explosion, une seconde explosion s'est produite, avenue Marceau 11, devant les services culturels de l'Ambassade d'Espagne. Il n'y a pas eu de victimes.

D'autre part, un cocktail Molotov a été lancé, vers une heure du matin, vendredi, contre l'Ambassade d'Espagne à Londres. L'engin, toutefois, n'a causé que de légers dégâts à la porte de l'ambassade.

Un deuxième cocktail Molotov a été lancé peu après en direction d'un immeuble appartenant à des Espagnols, à Londres. Aucun autre détail n'est encore connu.

● GENÈVE. — La Conférence du désarmement a repris jeudi, à Genève, ses travaux et accueilli deux nouveaux membres, le Japon et la République populaire de Mongolie. Notons que le délégué nippon a rappelé que son pays est le seul au monde à avoir inscrit dans sa constitution qu'il renonçait pour toujours à la guerre comme droit souverain d'une nation.